Vol. 6 • No. 47 • Du 5 au 11 Juin 2013
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

AVIS UNANIME AUTOUR DU DÉPART DE LA MINUSTAH !



Voir page 4

A l'occasion du 9e anniversaire de la présence de cette force, divers mouvements de protestations ont été organisés pour exiger le départ de la MINUSTAH et le dédommagement pour les victimes d'exaction des soldats de l'ONU, particulièrement celles de l'épidémie de Choléra.

RETOMBÉES D'UNE CONVOCATION: DESRAS À LA DÉFENSE DE LAMOTHE ?



Voir page 4

Le Premier ministre accompagné de quelques membres de son gouvernement, le mardi 4 juin 2013, devant le Sénat



Nan Site Solèy se bandi ame yo ki fè lalwa

Page 6

English
Page 9



Haiti : première victime de la tentation impériale du Brésil

Page 8



Des manifestations massives font trembler le gouvernement turc

Page 12



Le procès de Bradley Manning-Wikileaks : quels sont les principaux enjeux?

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Le poignard de Martelly planté dans le dos du peuple haïtien!

Par Berthony Dupont

La semaine dernière, au moment où le peuple haïtien était mobilisé pour accueillir la conférence continentale devant exiger le départ des forces occupantes de la Minustah du pays, le président Joseph Michel Martelly pour sa part venait tout juste de donner une interview à la journaliste Rashmee Roshan Lall de Foreign Policy Magazine le 23 mai pour révéler exactement ce qu'il a toujours été, et ce que nous n'avons jamais cessé de souligner dans nos colonnes : qu'il est un agent, un traître à la Nation, l'exécutant le plus déterminé à préserver les intérêts coloniaux.

Les exemples les plus récents de la désinvolture criminelle de cet homme ne nous ont pas trop choqués vu que nous ne nous attendions jamais de sa part à de meilleures prestations. Ses déclarations n'expriment de toute manière que le caractère et la mentalité de la classe dominante haïtienne qui toujours et bien souvent manifeste son mépris à l'égard des masses populaires et de la souveraineté du pays. Cependant, même quand il a été catapulté au pouvoir par les forces occupantes pour les servir, en tant que président il aurait pu quand même épargner au peuple haïtien cette ignoble déception, d'autant que c'est un devoir constitutionnel pour lui de défendre et de protéger le peuple et le pays.

N'est il pas intéressant de souligner certains passages de cette interview qui n'est autre chose qu'une insulte flagrante au peuple haïtien, particulièrement les victimes du choléra ? Pensant s'adresser à un véritable homme d'Etat, d'une certaine valeur, la journaliste après quelques questions, lui souligna que sur le site du ministère haïtien de la Santé, il est rapporté qu'il y a environ 5000 cas de choléra de plus entre janvier et avril de cette année comparativement à la même période l'année dernière ? Et notre marionnette de président, pour banaliser la question, répondit de façon étonnante: «5.000 et plus? Je ne suis pas au courant de ces chiffres».

La journaliste continua pour lui demander : «Pourquoi le gouvernement haïtien ne s'est-il pas constitué partie civile contre l'ONU dans le cadre des efforts en vue d'obtenir compensation et réparation pour les victimes du choléra ?» Le président du peuple haïtien a tout bonnement et fièrement répondu : « Je n'ai jamais été sollicité pour me constituer partie civile. Je n'étais pas au courant de cette poursuite judiciaire. »

La journaliste insista : «déposerez-vous une plainte contre les Nations Unies.?» « Je ne dirai pas que je pourrais ou que je ne pourrais pas. Je consulterai mes juristes afin de prendre la bonne décision, au bon moment. Ce que vous voulez pourrait avoir des conséquences sur beaucoup d'autres choses. Disons que nous chérissons le travail que nous faisons avec l'ONU. Nous pourrions bien vouloir nous engager dans une poursuite, mais en même temps nous assurer que nos relations avec l'ONU ne se détériore pas. Ce n'est pas comme choisir où aura lieu la prochaine performance, je ne suis plus un chanteur. Je suis à la tête d'un pays». N'est ce pas une façon de dire qu'il n'est pas concerné par les victimes et qu'il est plus concerné par ses rapports avec les forces d'occupation de la Minustah qui le protègent au pouvoir. Donc, on peut catégoriquement dire que l'actuel président haïtien ne travaille ni pour son pays ni pour le peuple.

Consternée sans doute par cette indifférence, la journaliste continua : «Vous avez complété deux pleines années au pouvoir. Aviez-vous jamais espéré célébrer cet anniversaire, être encore président deux ans plus tard ?» Martelly répondit : Bien sûr. Haïti n'est pas aussi instable qu'on le prétend. Plusieurs fois, l'instabilité en Haïti a été parrainée par des étrangers.

«Quelle degré de stabilité politique durant ces deux dernières années peut-on mettre au crédit de cette force de paix de l'ONU de près de 10.000 soldats?» « C'est très important d'avoir cette force ici», s'exclama le président.

Voilà à qui nous avons affaire : un colonisé. Cette position de Martelly concernant les victimes du choléra c'est comme un coup de poignard donné au peuple haïtien.

Martelly n'a pas la malice de son Premier ministre Laurent Lamothe qui lui-même au cours de sa séance de convocation a fait savoir qu'il avait rencontré le secrétaire général de l'Onu, Ban-Ki-moon, qui lui avait indiqué qu'il n'avait pris aucun engagement dans le sens de dédommagement, prétextant que selon les accords des Nations Unies avec Haiti, celles-ci n'ont aucune responsabilité légale. Mais pour plaire aux sénateurs, semble t-il, Lamothe a exprimé qu'il leur avait fait savoir qu'elles ont une responsabilité morale, que les négociations ne sont pas closes et qu'il va continuer à porter les revendications du peuple haïtien devant l'ONU, faire du lobby pour défendre les intérêts de la famille des victimes pour savoir ce que peut faire les Nations-Unies en cette circonstance, mais le malin a assuré que ce n'est pas une chose qui va arriver du jour au lendemain.

Le sénateur Jean Baptiste Bien-Aimé de rétorquer alors : comment se fait il que les propos du ministre des Affaires étrangères de votre gouvernement soient différents des vôtres ? Car celui-ci avait fait savoir devant la Chambre des députés que les Nations-Unies n'ont rien à voir avec le choléra. Les propos du gouvernement ne vont pas dans le même sens. C'est une cacophonie !

Alors qui croire dans ce gouvernement ?

Et le sénateur Bien Aimé de conclure par une question au Premier ministre : qu'est que vous comptez faire des deux ou trois résolutions du Sénat à propos du choléra ? Est-ce que cette dernière résolution, vous, le premier ministre, allez prendre au moins la responsabilité cette fois-ci de la publier au journal officiel du Moniteur de sorte qu'il y ait une certaine harmonisation entre l'exécutif et le législatif afin que les victimes du choléra soient dédommagées ? Il n'y eut aucune réponse.

Martelly, Lamothe, même mépris pour les masses. Même poignard dans leur dos.

Le corps de Jean Robert Lors enfin rapatrié et inhumé à sa ville natale



Jean Robert Lors au lit de l'hôpital Dario Contreras (Rép Dominicaine) avant sa mort. *Photo: Centro Bono*

Après avoir rendu l'âme à l'hôpital Dario Contreras (République Dominicaine) suite à des brutalités des agents de la Migration escortés de policiers dominicains , le 23 mai 2013, le corps de Jean Robert Lors a enfin été rapatrié à la frontière de Jimani/ Malpasse dans l'après-midi du 29 mai 2013 pour être inhumé à Coq Chante, 9ème section communale de Jacmel (Sud-Est), sa ville natale, a appris le GARR.

Les parents du jeune ressortissant haïtien ont dû mener des démarches auprès des autorités haïtiennes et dominicaines afin que sa dépouille mortelle puisse être reconduite en Haïti.

Dans une interview accordée à la Section de Communication & Plaidoyer du GARR, le week-end écoulé, l'un des proches parents du défunt a déclaré que grâce aux interventions des organismes de droits humains dominicains notamment le Centro Bono, une ambulance avait transporté le cadavre du jeune migrant et l'avait remis à sa famille qui l'attendait impatiemment à la frontière de Malpasse.

Arrivé très tard dans la soirée à Coq Chante, 9ème section communale de Jacmel, les parents de Jean Robert Lors étaient obligés de se précipiter tôt dans la matinée du 30 mai écoulé pour procéder à la cérémonie d'inhumation du cadavre déjà tombé en putréfaction, avait expliqué Germain Pierre, l'un des proches du défunt.

M. Pierre n'avait pas caché ses mécontentements pour fustiger le comportement des autorités haïtiennes qui, a-t-il dit, ne s'étaient pas prononcées autour de cette affaire depuis l'hospitalisation du défunt jusqu'à sa mort, suite aux brutalités des agents de la migration qui étaient accompagnés des policiers dominicains dans la matinée du 14 mai 2013. « Je dois vous dire que j'étais très ému de constater le silence des autorités haïtiennes face aux mauvais traitements infligés à mon cousin. N'était-ce la diligence des organisations haïtiano-dominicaines travaillant pour la promotion et le respect des droits humains en République Dominicaine, l'Etat haïtien aurait laissé inhumer le corps de Jean Robert en territoire voisin.», avait-il laissé croire.

De son côté, la Coalition des Organisations d'Immigrants Haïtiens en République Dominicaine qui avait confirmé la mort de Jean Robert Lors dans une note de presse, la semaine dernière, appelle la justice dominicaine à diligenter une enquête autour du décès du ressortissant haïtien de 31 ans en vue de faire la lumière sur ce dossier.

Rappelons que dans le cadre d'une rafle aux Haïtiens opérée le 14 mai 2013 dans la localité de Juan Dolio, selon les témoignages reçus par l'organisation Jésuite Centro Bono, un migrant haitien de 31 ans avait été saisi par un agent de la Migration dominicaine qui l'a ensuite projeté au sol depuis le toit de sa maison occasionnant la fracture de deux vertèbres à son cou. L'incident s'est produit dans le quartier dénommé El Tanque au moment où la victime se préparait à se rendre au travail quand des agents de la migration qui se faisaient accompagner de policiers dominicains se présentèrent chez l'Haïtien. Il se trouvait sur le toit de la maison cherchant des vêtements qu'il avait étendus la veille. Ces agents ne lui ont pas demandé ses documents d'identité, ni passeport, ni visas, et pourtant la victime détenait un passeport valide. Il allait descendre quand l'un d'entre eux monta, l'attrapa et le projeta vers le sol depuis le toit de la maison. Il tomba d'une hauteur de 4 mètres, avait confié Jean Robert Lors à l'organisme domnicain Centro Bono.

Le GARR s'insurge contre ces actes qui traduisent une négation de la dignité humaine de ces migrants-es haïtiens. Il en profite pour exhorter le gouvernement Martelly-Lamothe à sortir de son mutisme pour agir contre les atteintes répétées aux droits humains des citoyens et citoyennes haïtiens en territoire voisin. Il réclame du gouvernement dominicain l'application du protocole d'accord sur les mécanismes de rapatriement engageant les deux Etats depuis le 2 décembre 1999.

Haïti-Minustah/Choléra : Les victimes encore dans les rues pour exiger justice et réparation



La manifestation est partie de Fort-National pour aboutir devant les locaux du ministère de la santé en faisant escale devant les ministères de la justice et des affaires sociales.

« La MINUSTAH et le Choléra sont des jumeaux ! », « MINUSTAH, va-t'en du sol de Dessalines », « Justice et réparation pour les victimes » : tels sont les slogans scandés contre la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), non sans colère, par des dizaines de victimes du Choléra dans les rues de Port-au-Prince ce 31 mai 2013.Convoquée par le Collectif Mobilisation pour le Dédommagement des Victimes du Choléra (COMODEVIC) et Moun viktim kolera (Personnes victimes de choléra - MOVIC), la manifestation est partie de Fort-National pour aboutir devant les locaux du ministère de la santé en faisant escale devant les ministères de la justice et des affaires sociales. Au niveau du ministère des Affaires sociales et du Travail, des agents de sécurité et des policiers en uniforme ont ouvert le feu au moment où la marche arrivait devant les locaux du ministère. Les manifestants ont répliqué à coup de pierres. Au son de vaccines, de tambours synchronisés avec la rage des victimes, le laxisme du gouvernement haïtien dans la démarche pour le respect des droits de citoyens a été indexé.

« La MINUSTAH me doit réparation. Le gouvernement doit m'accompagner pour trouver justice pour mon fils de 17 ans tué l'année dernière par le choléra de la MINUSTAH », martèle un homme, documents sous le bras, en provenance de Carrefour (périphérie sud).Une dame se rappelle encore les stigmatisations subies à cause de cette « maladie de la MINUSTAH » et évoque des séquelles. Et le cri est pareil. Elle réclame réparation. Dans une déclaration, lue devant les locaux du ministère de la santé publique et de la population (MSPP), les organisateurs ont appelé à « l'éveil national » contre la MINUSTAH vue comme « force d'occupation » et réitéré leurs exigences d'indemnisation des victimes. En rappelant « les violences, les viols et les vols de la MINUSTAH sur le sol de Dessalines », COMODEVIC et MOVIC ont exhorté les sénateurs et le gouvernement à donner suite à la résolution votée le 28 mai au Sénat pour le retrait des troupes de l'ONU d'Haïti.

Suite à la page (16)

L'insécurité à Port-au-Prince à la hausse



Edouard Ernest Laventure alias Mòlòskòt

Par Thomas Péralte

Durant la dernière semaine du mois de mai de l'année en cours, le phénomène de l'insécurité a semé le deuil dans des familles haïtiennes, dans le secteur commercial, la Police Nationale d'Haïti et dans des quartiers pauvres de la capitale. A Carrefour, le samedi 25 mai dans la soirée, l'homme d'affaires propriétaire d'un magasin de matériaux de construction, Jean Annuel Sainvilus, 52 ans a été assassiné chez lui par des individus armés à Diquini 63. Il était chez lui quand il a reçu un coup de fil de quelqu'un. En sortant sur la cour de sa résidence, il a été reçu par des bandits armés qui lui avaient tendu une embuscade. Il a été atteint de 7 projectiles à la tête et au cœur et il a rendu l'âme sur place, laissant derrière lui 5 enfants.

Dans la localité "Ti sous" un conflit terrien opposant la famille Mondésir à des habitants de la zone a fait 2 morts. Eliasse Civil, un jeune garçon âgé de 22 ans est l'une des victimes. La population de la Rivière froide et ses environs a dénoncé un certain Maxène qui est à la tête d'un gang armé qui sème la terreur à Carrefour.

Le mardi 21 mai dernier, le policier Canga John Kennedy a été tué par balles au centre de la capitale, à la rue Macajou et son arme de service a été emportée par des malfrats qui sèment quotidiennement le deuil dans les familles haïtiennes.

A Cité Soleil, le mercredi 29 mai, l'un des bandits légaux circulant à moto a ouvert le feu sur la population au grand jour, faisant des morts et plusieurs blessés à la première Cité de ce plus grand bidonville de la capitale. Selon les informations des responsables de l'hôpital Saint-Cathérine, une dizaine de blessés par balles a été enregistrée.

A Santo, en plaine, situé au nord de la capitale, le dimanche 2 juin, la Police a découvert le cadavre du policier, agent II, Pierre Sildert affecté à l'Unité de Sécurité Présidentielle (USP) chez lui à Santo 8, avec son arme à ses côtés. Le cadavre de ce policier commençait à entrer en putréfaction et dégageait de mauvaises odeurs. Le dimanche 2 juin, les policiers de la direction Centrale de Police Judiciaire (DCPJ) ont procédé à la libération de l'ex-colonel Méhu Irvin, kidnappé depuis quelques jours. Les kidnappeurs ont exigé un demi-million de dollars en échange de sa libération, une première tranche de rançon a été déjà versée aux ravisseurs. Au moment de l'opération de la police aucune arrestation n'a été effectuée.

Toutefois, la Police Nationale d'Haïti (PNH) informe avoir saisi 2.14 kilos de cocaïnes et 14.31 kilogrammes de marijuana, au cours d'une série d'opérations conduites par des agents du Bureau de Lutte contre le Trafics des Stupéfiants, du 1er au 29 mai. Le porte-parole de l'institution policière, Garry Desrosiers, a fait savoir que ces opérations ont été menées dans les départements de l'Ouest, du Nord et du Nord-est. Elles ont aussi permis l'arrestation d'une vingtaine d'individus dont 5 femmes.

Garry Desrosiers a aussi indiqué que du 16 au 22 mai, la direction départementale de l'Ouest de la PNH a procédé à l'arrestation de 51 individus pour viol, vols de véhicules, trafic de stupéfiants et homicides.

Au cours de la même période, 2 cadavres ont été découverts, 2 cas d'enlèvement ont été enregistrés et 6 armes à feu confisquées, a fait savoir l'inspecteur Desrosiers, qui informe également que les forces de l'ordre ont appréhendé le nommé Jude Pierre en possession de plusieurs faux documents dont un certificat d'ordination à titre de pasteur. Garry Desrosiers annonce aussi l'arrestation de l'ancien directeur culturel de la RTNH, Jean Voltaire accusé d'avoir distribué de faux chèques et des chèques sans provision.

Jean Voltaire, 52 ans, aurait utilisé le titre de directeur de la section culturelle à la RTNH qu'il occupait dans le temps pour tromper la vigilance de ses victimes, informe Garry Desrosiers, précisant qu'actuellement, le concerné est gardé à la DCPJ.

Par ailleurs, le représentant du président Michel Joseph Martelly, Edouard Ernest Laventure alias Mòlòskòt, ex-conseiller en communication de l'AGD dont le contrat est arrivé à terme depuis septembre 2012, ne s'était jamais présenté à son poste, depuis, selon le directeur général de l'AGD. Il est accusé de faux, d'usage de faux,

Suite à la page (16)

Les retombées d'une convocation : Desras à la défense de Lamothe ?



De gauche à droite : Lamothe, Desras, Martelly et le président de la chambre des députés Jean Tholbert Alexis

Par Mona Peralte

Depuis quelques semaines, l'actualité politique du pays n'a pas arrêté de tourner autour de la convocation du Premier ministre Laurent Lamothe par les 7 sénateurs instigateurs de la convocation : Moïse Jean-Charles Jean-Baptiste Bien-Aîmé, Jean William Jeanty, Westner Polycarpe, John Joël Joseph, François Annick Joseph et Steven Benoît.

La rencontre a finalement eu lieu aujourd'hui, mardi 4 juin 2013. Le Premier ministre accompagné de quelques membres de son gouvernement est arrivé aux environs de 11:00 heures ce matin à la chambre du Sénat, sous haute sécurité.

Des agents du corps d'intervention du maintien de l'ordre (Cimo) et de la brigade d'intervention motorisée (Bim) assuraient la sécurité aux abords du parlement. Et bien avant la séance, des organisations populaires avaient fait le déplacement pour venir passer leur mot d'ordre demandant le départ de Lamothe par des slogans tels que « Nous ne pouvons plus supporter. A bas Lamothe. Gouvernement à l'oral » Et Lamothe avait également ses supporters. Malheureusement, ils ont avoué à la presse « nous sommes ici depuis 8:00 am, des gens étaient venus nous chercher à bord de 6 bus de la compagnie Dignité pour être présents afin de défendre l'administration du président Joseph Michel Martelly et du premier ministre Lamothe »

Le Premier Ministre devrait être accompagné de tous les membres de son gouvernement, mais comme il n'était pas venu pour donner des explications sur l'utilisation des 5 milliards de gourdes durant l'état d'urgence décrété fin 2012, les contrats de gré a gré, et particulièrement les dossiers sur le fonds national d'éducation et de l'argent de Petro Caribe, le premier sinistre a choisi de ne pas présenter avec les ministres qui en un certain sens auraient été très utiles pour l'édification de cette convocation.

« Nous voulons nous informer sur la mise en œuvre des différents projets annoncés par le gouvernement surtout pendant la période d'état d'urgence. Aussi, nous souhaitons avoir des informations sur l'utilisation des fonds [...] de l'Etat pendant cette période », a lancé, aux membres du gouvernement, le sénateur Steven Benoît. Cependant, Lamothe avait choisi de ne pas se présenter avec le ministre de la santé publique et de la population, Florence Duperval Guillaume, qui devrait fournir quelques éléments de réponse sur la question du Cholera ; la ministre du tourisme, Stéphanie Balmir Villedrouin, des affaires étrangères Pierre Richard Casimir, quelqu'un de très important, car il prenait publiquement la défense des Casques bleus népalais en affirmant avec une sincérité à peine feintée, qu'il n'y avait pas assez de preuves pouvant établir la responsabilité des soldats de l'ONU dans l'introduction du choléra en Haïti. En fait, il dédouana la Minustah de toute responsabilité dans l'épidémie de choléra qui a tué et qui tue encore dans le pays. Et la ministre des Haïtiens vivant à l'étranger, Fidelia Bernice, amie du président Martelly hautement dénoncée au cours de la séance, pour sa citoyenneté américaine. Les sénateurs estiment que le président et le Premier ministre sont bien au courant de cette violation de la Constitution.

Durant toute la séance, Lamothe n'a jamais donné des réponses convaincantes aux questions des sénateurs sur les Fonds d'urgence, de PétroCaribe, du Port de Fort-Liberté, de l'Aéroport International de l'île-à-Vache, de Choléra, de Conatel, de l'ONA, de la FAES, des Célébrations du 14 mai et voire les Lampadaires. Au contraire, il s'est contenté de les tourner en dérision. Au moment de conclure, il a même osé signaler que son rapport était minutieux et détaillé et que toutes les questions posées pouvaient trouver leur réponse dans le rapport ; un comportement qui a irrité certains sénateurs comme Jean Baptiste Bien Aimé et Moise Jean Charles.

En fin de séance, on s'attendait à une conclusion conforme à la médiocre présentation de Lamothe. Au point que certains sénateurs se sont même prononcés en faveur de changer la convocation en interpellation du chef du gouvernement et de son équipe. Par exemple, Moise a insisté auprès du président du Sénat pour que la soirée ne se termine pas ainsi, réclamant qu'il y ait un projet de résolution exposant les motifs de l'éventuelle interpellation et justifiant une motion de censure contre le gouvernement.

Le président du Sénat, le sénateur Desras, donna nettement l'impression qu'il ne souhaitait pas voir la séance continuer malgré les supplications de certains sénateurs. De fait, coup de théâtre, il déclara net que la séance était levée, dédouanant ainsi le chef du gouvernement de Martelly. Nous reviendrons la semaine prochaine pour de plus amples détails sur cette convocation qui s'est terminée en queue de poisson.

RÉSOLUTION RÉCLAMANT LE RETRAIT PROGRESSIF ET ORDONNÉ DES FORCES DE LA MINUSTAH

Vu les articles 1, 24, 52-1, 53, 138, 263-1 de la Constitution haïtienne ;

Vu le droit à l'autodétermination d'un peuple de constituer un État souverain ;

Vu la Convention de Vienne en date du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques ;

Vu la Convention de Vienne en date du 24 avril 1963 sur les relations Consulaires ;

Vu la Convention de New-York en date du 08 décembre 1969 sur les Missions spéciales.

Pleinement conscient des obligations du Sénat comme Co-dépositaire de la Souveraineté Nationale.

Fort de l'attachement inébranlable du Sénat à l'indépendance, au respect de l'Intégrité et à l'unité de la République d'Haïti.

Soucieux de permettre à notre fière nation de retrouver la plénitude de sa souveraineté et sa fierté acquises au prix de hautes luttes.

Préoccupé par l'insouciance des gouvernements successifs qui n'ont pris aucune disposition pertinente pour préparer le retrait des forces de la Mission des Nations- Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Considérant que la Constitution de 1987 interdit formellement de manière non équivoque l'existence de tout corps armé autre que les Forces Armées Haïti (FADH) et la Police Nationale d'Haïti (PNH) ;

Considérant que l'accord de siège du 09 juillet 2004 signé entre l'Organisation des Nations-Unies et le gouvernement haïtien est illégal et anticonstitutionnel ;

Considérant que, selon cet Accord, la MINUSTAH avait pour principale mission d'assurer la stabilisation d'Haïti, alors que pendant les trois dernières années, elle n'a contribué à la tenue d'élections dans le pays, en dépit de l'expiration du mandat des élus des Collectivités Territoriales et d'un tiers des Sénateurs, ce qui constitue, entre autres, une preuve de l'échec de la Force Onusienne dans le pays ;

Considérant que l'utilisation du chapitre VII de la Charte de l'ONU par le Conseil de Sécurité n'a jamais été justifiée, car le cas d'Haïti ne représente jamais une menace pour la Paix et la Sécurité internationales;

Considérant qu' « ***aucun Etat ou groupe d'États n'a le droit d'intervenir directement ou indirectement, pour quelque motif que ce soit, dans les affaires intérieures d'un autre État. Le principe précédent exclut l'emploi, non seulement de la Force Armée, mais aussi de toute forme économique et culturelle qui la constituent*** ». (Article 19 de la Charte de l'Organisation des États de l'Amérique (OEA) ;

Considérant qu' « ***aucun État ne peut appliquer ou prendre des mesures coercitives à caractère économique et politique pour forcer la volonté souveraine d'un autre État à obtenir de celui-ci des avantages d'une nature quelconque*** »

Suite à la page (15)

1er Juin 2004-1er Juin 2013: 9 ans d'occupation

Avis unanime autour du départ de la MINUSTAH

Par Yves Pierre-Louis

Après 9 longues années du débarquement des forces des Nations Unies sur le territoire d'Haïti, la plus grande majorité de la population haïtienne se mettent d'accord autour du retrait de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH). A l'occasion du 9e anniversaire de la présence de cette force, divers mouvements de protestations ont été organisés pour exiger le départ de la MINUSTAH et le dédommagement pour les victimes d'exaction des soldats de l'ONU, particulièrement celles de l'épidémie de Choléra.

Au Sénat de la République, une résolution réclamant le retrait progressif et ordonné de la MINUSTAH a été votée à l'unanimité sur proposition du sénateur Moïse Jean Charles, le mardi 28 mai 2013(voir page…)

Une conférence continentale s'est tenue à Port-au-Prince du 31 mai au 1er Juin 2013 avec la solidarité des représentants venant de 9 autres pays : Guadeloupe, Martinique, Brésil, Argentine, Mexique, Salvador, Etats-Unis, Algérie et la France. Cette conférence s'est déroulée autour du thème : Ann pote kole pou MINUSTAH ale » (voir la résolution à la page..).



Les représentants des différentes délégations ont pris la parole en solidarité avec le peuple haïtien dans la lutte pour la libération de son territoire.

Il y avait également un meeting populaire et une exposition des photos des exactions de la MINUSTAH sur la place du père fondateur de la Nation, Jean Jacques Dessalines au Champ de Mars ; des manifestations tant à la capitale que dans des provinces, des émissions radio-télévisées et des communiqués de presse. Le départ de la MINUSTAH a défrayé la chronique ces derniers jours à travers toutes les couches de la population haïtienne.

C'est dans ce contexte que la journée internationale des casques bleus a été célébrée à Port-au-Prince le mercredi 29 mai dernier. Et, que le Secrétaire général de l'ONU a nommé le vendredi 31 mai, Mme Sandra Honoré, de Trinité et Tobago pour être sa représentante spéciale en Haïti. Elle entre en fonction le 15 juillet prochain. On espère qu'elle sera la dernière représentante de la MINUSTAH en Haïti.

Avec la participation de 140 délégués venant de 10 pays dont Haïti, la conférence continentale s'est déroulée durant ces deux jours dans une ambiance très cordiale.

Rappelons que l'idée et venue du Comité de solidarité « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-même », qui a déjà organisé diverses activités en Haïti et à l'étranger pour exiger le retrait inconditionnel des troupes de l'ONU d'Haïti. La dernière a eu lieu à New-York, le 11 octobre 2012, au siège de Nations Unies où une délégation constituée des représentants d'organisations et de personnalités engagées de la Caraïbe et du Continent américain a été reçue dans l'objectif d'exiger le départ des soldats de l'ONU de la première République noire et le dédommagement des victimes de Choléra.

A l'ouverture de la conférence des messages de soutien en provenance de la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Martinique, Trinité et Tobago, Etats-Unis, Equateur, Pérou, Brésil, Bolivie, France ont été lus. Un texte de cadrage a été présenté par le Secrétaire général de la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens (CATH), Fignolé Saint-Cyr, suivi des interventions des professeurs Ducasse Joël, Camilles Charlmers et de l'avocat-syndicaliste, Fatal Jean Ronald Kolinsky de la CTSP. Ces conférenciers tout en analysant l'aspect historique de l'occupation d'Haïti de 1915 à nos jours, les conséquences négatives de l'occupation sur la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays ont démontré que la MINUSTAH est une force illégale qui viole systématiquement le droit à l'autodétermination du peuple haïtien.

En fin d'après-midi du vendredi 31 mai, un meeting populaire réunissant plusieurs centaines de personnes, a eu lieu au Champ de Mars, sur la place Dessalines, où les représentants des différentes délégations ont pris la parole en solidarité avec le peuple haïtien dans la lutte pour la libération de son territoire.

« Nous sommes prêts à appuyer les initiatives entreprises par Haïti pour obtenir le retrait des troupes de l'ONU, nous en serons partie prenante », a déclaré Jacques Girod, représentant du Parti Ouvrier Indépendant (POI) de la France. « Nous nous opposons à toutes décisions militaires prises en termes d'opération dite de maintien de la paix, mais qui n'apporte que le chaos et la misère pour les peuples», a déclaré Julio Turra, membre de la commission exécutive de la Centrale unique des travailleurs du Brésil (CUT), tout en ajoutant que le peuple brésilien était contre l'établissement de cette force en Haïti. « Ann pote kole pou MINUSTAH ale » a-t-il dit au Champ de Mars. « Si nous voulons rester souverains au Brésil, il faut respecter la souveraineté du peuple haïtien », a poursuivi le Brésilien. « Il faut le retrait immédiat de la MINUSTAH d'Haïti. Nous sommes en train de gagner une bataille, mais il faut continuer à se mobiliser en Haïti et ailleurs pour les résultats de cette bataille », a-t-il conclu.

Le sénateur Moïse Jean-Charles s'est montré déterminé à lutter pour le départ de la MINUSTAH. « Une résolution est déjà votée au Sénat. Maintenant nous travaillons sur une autre résolution qui sera présentée très bientôt à l'assemblée des sénateurs exigeant la fermeture de la radio MINUSTAH FM émettant sur le territoire national. » A-t-il déclaré.

De l'avis de plus d'un, la MINUSTAH a failli à sa mission durant les neuf dernières années, elle n'a rien fait pour maintenir la paix et la stabilité dans le pays. Au contraire elle a augmenté les calamités des couches les plus pauvres avec l'introduction de l'épidémie de Choléra qui a déjà fait 8,292 morts et 670,500 personnes contaminées. Les soldats de l'ONU ont commis des crimes abominables sur des gens des quartiers pauvres d'Haïti. Le président de la Fondation Jean-Baptiste Eric, un citoyen engagé corps et âme dans la lutte pour débarrasser le pays de ces forces d'occupation a déclaré au cours d'une émission télévisée que : « La MINUSTAH est une force criminelle qui ne fait que renforcer la corruption, l'instabilité et les mauvaises mœurs dans le pays. » Tandis que pour l'ex-sénateur, Youri Latortue, la MINUSTAH est une anomalie pour le pays. Il est de principe que lorsqu'il y a des troupes étrangères dans un pays, celui-ci a perdu sa souveraineté.

Maintenant, il est clair et indéniable, la MINUSTAH doit partir définitivement. Les autorités du pays doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour renforcer la capacité et l'effectif de la Police Nationale d'Haïti (PNH) dans toute ses composantes, dans les prochains mois, pour assurer la sécurité du territoire et du peuple haïtien.

Imaginer

Par Fanfan la Tulipe

J'aimerais bien comme Jean Ferrat imaginer «La révolte prêchée par quelque douce femme / Deux mille ans de prison dévorés par les flammes… / Une révolution sans un mot sans un geste… / Un peuple dynamite et pourtant sans défense / Un hiver tout de neige et fleurissant quand même / Pour des femmes-chansons pour des hommes-poèmes …/ L'Occident sans ghettos le Brésil sans torture». Oui, j'aimerais bien imaginer, même l'inimaginable parce que la situation d'opprobre de mon pays et la méchanceté maligne, perverse des décideurs et maîtres de ce monde me poussent à m'évader, même temporairement, dans l'irréel. Sitôt allégé du fardeau de mes frustrations, je serai prêt à regagner les rivages du réel.

J'imagine le président Obama bouleversé par de violents cauchemars en série, torturé par le remords, tenaillé par la faim de dire la vérité, brûlé par le feu de la grande souffrance des damnés aux portes mêmes de la Maison Blanche ou des luxueux buildings de Manhattan, consumé par la honte d'avoir reçu un Prix Nobel de la Paix qu'il ne mérite pas, hanté par la détermination des prisonniers cruellement détenus à la prison de Guantánamo de continuer leur grève de la faim pour protester contre l'inhumanité de leur incarcération, déprimé par ce sentiment honteux de n'être qu'un président de façade, un *popetwèl* noir manipulé par les lobbies blancs israéliens, j'imagine Obama se regardant dans le miroir de ses petites et grandes lâchetés, pour enfin se décider à prendre une mesure de clémence, à l'occasion de la fête de l'indépendance des Etats-Unis, en faveur des Cinq Cubains victimes d'une justice états-unienne en fait kidnappée par les terroristocrates cubains *grattant leur santi* à Miami depuis le triomphe de la Révolution socialiste de Cuba.

J'imagine un renouvellement de la chambre des députés états-uniens qui amènerait au Capitole des hommes politiques moins conservateurs et qui, en harmonie avec le sentiment d'une majorité de la population des Etats-Unis promouvrait une politique de détente à l'endroit de Cuba, facilitant les échanges humains, commerciaux, touristiques, la reconnaissance du pays de Martí à être souverain comme tout autre pays, l'acquisition de produits pharmaceutiques clés pour le traitement de certaines maladies et pour lesquels les Etats-Unis détiennent le monopole de production.

Oui, j'imagine le président Obama pris d'un soudain sentiment de pleine dignité humaine, porté par un élan inattendu de charité chrétienne, ébranlé par les meurtres en série signés de sa main et réalisés froidement, sauvagement par des drones dont finalement il est le pilote moral et intellectuel ; j'imagine le président Obama s'imaginant l'atroce douleur dans laquelle seraient plongées ses deux filles si elles étaient kidnappées, violentées, violées par ces «combattants de la liberté» d'Al Qaeda, tueurs féroces semant une violence aveugle dans les banlieues de Damas, Harem ou Alep ; je l'imagine aussi mettant de l'eau dans son vin hégémonique pour traiter la situation en Syrie dans le sens d'une vraie solution de paix en faveur du peuple syrien et non en faveur d'Israël ; j'imagine encore Obama transi de honte à s'asseoir avec Netanyahu pour des rencontres futiles, superficielles, de façade et sans lendemain, au détriment des Palestiniens.

Je l'imagine redevenu un vrai homme, un être humain, un vrai leader, un dirigeant soudainement lucide bravant les lobbies sionistes pour crier à la face du monde : oui nous soutenons Israël, mais nous ne pouvons plus être les complices de Tel Aviv. Nous ne pouvons plus défendre le honteux et sauvage apartheid qui refuse de dire son nom dans la Palestine occupée par les forces surarmées, suréquipées, brutales de Tsahal. J'invite mes partenaires de France, d'Angleterre, d'Allemagne, du Canada, mes amis de circonstance du groupe Bilderberg, je les invite tous au nom de la paix planétaire, au nom du Prix Nobel qui m'a été accordé, à se ressaisir, à mettre Israël au pied du mur de la liberté pour que justice soit enfin rendue aux Palestiniens, pour qu'ils rentrent en possession d'une terre souveraine bien à eux comme avant le partage injuste de 1948. Est-ce possible d'imaginer l'inimaginable ?

J'imagine le président George W. Bush pris d'un violent accès de remords accompagné d'une crise épileptiforme et qui, lors d'une conférence de presse inattendue, viendrait dire au peuple américain et au monde entier la vérité sur *sa k pase* ce 9 septembre de malheur, de violence ignée, d'explosion des tours jumelles, de deuil, de pleurs, de souffrance morale atroce. Environ 4.000 vies consumées dans les flammes déclenchées par une attaque forcenée, folle, déchaînée, enragée, frénétique, furibonde, menée à partir de deux avions aux mains d'individus désignés comme des terroristes et dont les autorités de l'aéronautique civile savaient qu'ils s'entraînaient spécifiquement tout juste pour savoir comment tenir un avion et le diriger dans la direction voulue. 4000 vies, non ce n'est pas rien

J'imagine le p'tit Bush pleurant *deux rangs d'eau, deux rangs de rhume,* versant quelques larmes de crocodiles, se défoulant du poids d'un horrible événement pour lequel les explications et rapports officiels restent controversés, et même rejetés par beaucoup. J'imagine le p'tit misérable et minable Bush désignant à la colère des parents des victimes de l'infâme tragédie les vrais tenants et aboutissants ainsi que les auteurs intellectuels de cette monstrueuse catastrophe qui a semé l'horreur, l'effroi, la panique, la peur panique, la terreur, l'épouvante au sein de la communauté new yorkaise. Je me l'imagine faisant un sonore mea culpa et souhaitant qu'il soit jugé pour sa part de responsabilité présumée lors de l'attentat du 9/11.

J'imagine la meute des grands banquiers, gros industriels, gras PDG, fourbes dirigeants au pouvoir, richissimes racketteurs et spéculateurs européens prendre conscience de la situation sociale au bord de l'explosion dans le «vieux continent» parce que *Ygrèg en a marré*, pour reprendre un présentateur de la radio à Port-au-Prince. Oui, y en a marre, les Grecs, les Portugais, les Espagnols, les Italiens. J'imagine ce beau monde cousu d'or et bouffi de pouvoir avouer que leur politique de «serrage de ceinture», de pesersucer, de *tòtòt* de la juteuse mangue nationale est délétère, cause de colère sociale, d'explosion potentielle de la marmite sociale et qu'ils doivent y remédier en s'astreignant à des changements structurels sérieux impliquant une diminution marquée de leurs privilèges et une participation des masses travailleuses à la richesse nationale.

Je commence déjà à me sentir plus léger, allégé du fardeau de mes frustrations. Mais, *tonnis krisbout mwen*, j'en ai encore plein à imaginer. Car c'est une sorte de catharsis que je m'offre pour extérioriser le souvenir d'événements récents ou lointains que je garde enfouis en moi, *pou m pa rele*. Et cette catharsis prend la forme de projections imaginaires. J'imagine pour essayer de dissiper ce halo de bêtise, de médiocrité, de banalité, de platitude, de petitesse, de ticouloutérie, de mesquinerie, d'ignorance et d'insignifiance qui nous accable et nous étouffe. Et pour me sentir mieux, pour ne pas étouffer, j'ose imaginer même l'inimaginable.

Ainsi, j'imagine le président Martelly donnant une grande conférence de presse où il déballerait toutes les tractations, machinations, conspirations, marchandages, magouillages, magouilles, manœuvres, combinaisons, brigues, intrigues, basses menées, *brase*, *kase mennen vini* à l'origine des tortueuses élections qui en un premier temps ont basculé Jude Célestin dans l'oubli et en un deuxième temps déboulonné Mme Mirlande Manigat, *dèyè dèyè nèt*. J'imagine Martelly regrettant ses dérives et violences langagières particulièrement envers des journalistes et s'excusant d'en avoir été coupable. J'imagine le bonhomme trouvant une parade honorable, si l'on peut ainsi parler, aux accusations d'*anbatab*, de suspects dessous de table reçus d'un sénateur dominicain et dénoncés par une journaliste dominicaine digne de foi.

D'autres parades du même genre suivraient, relatives à l'ordre d'arrestation du député Anel Bélizaire, à l'épisode controversé d'embolie pulmonaire l'année dernière, aux raisons vraies des dilatoires qui ont retardé les élections dues depuis novembre de l'année dernière, aux dénonciations de malversations et *gagòt* mises au compte de *madan prezidan* et de *pitit prezidan*. J'imagine M. Martelly faisant la lumière, pleine lumière sur la quantité d'argent dépensée ou volatilisée lors du deuxième anniversaire de sa prestation de serment, sur les sommes folles utilisées pour les trop nombreux voyages présidentiels assortis de longues suites et de gras per diem.



J'imagine le président Obama, torturé par le remords, consumé par la honte d'avoir reçu un Prix Nobel de la Paix qu'il ne mérite pas, je l'imagine se regardant dans le miroir de ses petites et grandes lâchetés, pour enfin se décider à prendre une mesure de clémence, à l'occasion de la fête de l'indépendance des Etats-Unis, en faveur des Cinq Cubains victimes d'une justice états-unienne kidnappée par la mafia cubaine de Miami



J'imagine le président George W. Bush pris d'un violent accès de remords accompagné d'une crise épileptiforme et qui, lors d'une conférence de presse inattendue, viendrait dire au peuple américain et au monde entier la vérité sur sa k pase ce 9 septembre de malheur et de violence ignée

J'imagine Martelly se débarrassant de quelques éléments *souflantyou* inutiles, dérisoires ou franchement incapables et affichant enfin non seulement une volonté de donner forme, direction et vitalité à l'Etat mais aussi mettant en application la pratique d'initiatives concrètes visant à créer du travail, résorber le chômage, régler le problème des rescapés du tremblement de terre encore sous les tentes, augmenter la production locale, combattre de façon efficace le banditisme kidnappant et homicide, montrer que le pouvoir combat efficacement l'injustice et la corruption, établir des rapports de bon voisinage empreints de respect avec les deux autres pouvoirs.

J'imagine les partis politiques chétifs reconnaissant leur chétivité, débilité, fragilité, leur rabougritude, gringalettude, maigrelettude, maigrichonnerie, malingrerie, rachitisme et de ce fait s'ouvrant à l'idée de se joindre à un parti fort, authentiquement populaire, de faire cause commune avec les masses travailleuses, les chômeurs, les jeunes, en vue d'une mobilisation aux longues manches, régulière, pour prêter main forte à la résolution du Sénat de la République adoptée à l'unanimité le 28 mai, sur la proposition du sénateur Moïse Jean-Charles, exigeant le départ de la MINUSTAH. En effet, dans le deuxième article de cette résolution qui en contient six, il est exigé le retrait progressif et ordonné des troupes onusiennes dans un délai n'excédant pas un an, à partir du 28 mai 2014.

Il me faudrait imaginer davantage pour le plein succès de ma catharsis, mais je ne veux quand même pas atteindre un tel degré d'euphorique soulagement que je ne puisse revenir à la réalité. Déjà je me sens bien plus léger qu'au moment de commencer cet article. Je respire bien mieux. Mon pouls est revenu à la normale. J'ai le cerveau aéré. Je me sens comme un autre homme, heureux de vous avoir portés à imaginer comme moi, un monde différent, meilleur, une Haïti meilleure aussi. En imaginant l'inimaginable, on s'est donné le temps de retrouver un certain équilibre intérieur, d'articuler nos idées, de recharger nos batteries et de reprendre la route du réel, tout en essayant d'imaginer non pas l'inimaginable mais bien l'imaginable.

Palman Popilè Ayisyen (PPH) denonse blòf ak mansonj rejim Tètkale aap fè sou do pèp la

Nan yon konferans pou laprès òganizasyon Popilè ki batize tèt li "Palman Popilè Ayisyen (PPH)" te bay sou plas Konstitisyon an Channmas vandredi 31 me a pou denonse politik blòf ak mansonj prezidan Martelly ap fè kont mas pèp la, pandan kòripsyon an ap taye banda nan peyi a. Sekretè jeneral PPH la, Roody Pierre-Paul te pale konsa: « Palman Popilè ap fè remake nan okazyon enstalasyon prezidan Martelly nan dat 14 me 2011, chef Leta nasyon an te prezante pèp ayisyen an yon rèv, yon vizyon pou Ayiti; 14 me 2013 la prezidan an te ensiste anpil sou vizyon li an. Prezidan Martelly rive menm fè yon tigwoup moun nan popilasyon an chante refren vizyon an avèk li nan kè Channmas douvan pale nasyonal. "Ayiti yo pa vle wè a, se li yo pral wè".

Prezidan, pèmèt Palman Popilè a poze w ti kesyon sa a: Ki Ayiti yo pa vle wè a?

Ayiti yo pa vle wè a, se Ayiti enjistis sosyal la, se Ayiti enjistis ekonomik la, se Ayiti represyon an, se Ayiti baboukèt la, se Ayiti restavèk la ki sou okipasyon fòs etranjè Nasyonzini an, se yon Ayiti kote yon ti ponyen moun ap jwi tout richès peyi a epi majorite nan povrete. Ayiti yo pa vle wè a, se Ayiti esklizyon an, se Ayiti enpinite a, se Ayiti kontrebann lan, kote moun ki kapab yo pa peye taks, kote tout enstitisyon yo sou wout pou disparèt.

Ayiti yo pa vle wè a, prezidan, se Ayiti ak yon Leta rapas k ap ranpòte viktwa sou kou pèp la, se Ayiti kòripsyon an, se Ayiti premye fwa nan listwa peyi a yon milyon timoun al lekòl gratis aloral, kreyasyon 400 mil anplwa aloral, kreyasyon ministè kont la povrete ekstrèm pou ranfòse lamizè nan kan pèp la.

Prezidan, se Ayiti sa yo pa vle wè a, "yo" ak tout pèp Ayisyen an pap janm vle wè l.

Mennen koulèv la lekòl se youn, fè l chita se de !

Sepandan, Ayiti pèp ayisyen an ap goumen pou l wè a, se Ayiti souveren an, granmoun tèt li, kote Leta chita sou lalwa, kote tout Ayisyen gen menm valè epi jwi menm dwa.

Ayiti pèp ayisyen an vle wè a, se Ayiti kote Leta ap pran bonjan desizyon ki itil tout pèp la epi ki pou mennen sou wout devlòpman tout bon vre.

Ayiti tout pèp ayisyen an vle wè a, se Ayiti kote tout pèp Ayisyen an gen lalwa dyòl yo nan respè youn pou lòt, se yon Ayiti grandèt majè, lib, ki pa mare nan jouk pèsonn.

Palman Popilè a mande tout sektè nan peyi a rete vijilan, veye anwo veye anba. Batay pou bare lawout ak Ayiti pèp ayisyen pap janm vle wè a, se batay chak Ayisyen. Batay pou fè respè valè demokratik yo, se yon devwa sivik.

Viv yon Ayiti kote tout moun ka viv tankou moun.

MINISTA : Madan Sandra Honoré nonmen chèf misyon an



Sandra Honoré

5 mwa apre travay Mariano Fernandez Amunategui te pran fen kòm chef misyon nasyon zini ann Ayiti a (MINISTA), se vandredi pase a, 1e jen, sekretè jeneral ONI a nonmen Madan Sandra Honoré pou vin dirije MINISTA a.

Madan Honoré se yon moun ki gen anpil esperyans nan zafè diplomatik. Li te pase yon bout tan deja ann Ayiti lè li te Asistan espesyal Chèf misyon obsèvasyon elektoral OEA a nan lane 1995 ak 1996.

Se 15 jiyè k ap vini a, Madan Sandra Honoré ki se moun Trinidad/Tobago ap kòmanse danble travay li nan misyon ONI a ann Ayiti.

Batay elektoral la kòmanse



Sòti agoch pou ale adwat : Maryse Narcisse, Lunise Morse ak Mildred Aristide

Lunise Morse, Rudy Hérivaux, Gérald Germain, Arnel Bélizaire, annatandan gen lòt ki parèt tèt yo, tout moun sa yo di yo kandida pou senatè pou Pati Lavalas la.

Tout sa se bri sapat si n ap koute Maryse Narcisse kòdonatris pati Lavalas ki fè konnen yo pako rive nan pwen pou di ki moun ki kandida deja. Poutan madan Narcisse di se vre Lunise Morse se youn nan kandida pou pati a. Men li anonse tou se yon komisyon elektoral ki gen ladan l anpil senatè pami yo Moise Jean Charles, John Joel Joseph, Jocelerme Privert, Desras Simon Dieusel, Francky Exius, Jean-Baptiste bien-Aimé ki pral ede nan chwazi kandida lavalas nan chak depatman yo. Antouka, Arnel Bélizaire limenm di avèk oubyen san pati Lavalas, l ap genyen eleksyon sena yo kanmenm.

Lunise, se madanm Richard Morse, yon pwòch prezidan Martelly. Sonje Richard Morse te anonse sa pa gen twò lontan, limenm ak chèf fanmi Lavalas, Jean Bertrand Aristide, te dakò pou yo marye kòz politik yo ansanm. Batay elektoral la kòmanse, kiyès ka ranpòte mayòt la? Na wè !

Foutbòl : Ayiti Vs Espay

Soti 7 pou rive 28 jiyè k ap vini la a, tout moun ap gen chans pou gade nan gran ekran chanpyona foutbòl yo rele Gold Cup la. Nan kad antrènman, seleksyon ayisyen granmoun, Grenadiers, ki se 59 nan klasman FIFA, ap jwe yon match zanmitay avèk Espay limenm ki se #1 nan klasman e ki se chanpyon koup dimond 2010 lan. Match sa a dewoule samdi 8 jen apati 4trè nan apremi nan "Sun Life Stadium", 347 Don Shula Drive Miami Gardens.

Se byen regretan plizyè gran jwè nan seleksyon ayisyen an pap ka patisipe nan match sa tankou: Jean Jacques Pierre (Caen/France) ak Réginal Goreux (Krylya Sovetov/Russie) yo tou 2 blese; genyen tou Johnny Placide (RS Reims/France) ak Kim Jaggy (FC Wil/Suisse) pou rezon nou pa konnen; pou fini Luckner Horat Junior (Aigle Noir AC) paske yo mete l deyò nan seleksyon nasyonal la.

Nan Site Solèy se bandi ame yo ki fè lalwa

Ritchy, se yon ti gason 11zan, yo bay ti non Pipiti Pirèd, k ap fonksyone nan yon gwoup bandi yo rele Gwoup 117 nan Site Solèy. Se konsa nan samdi 25 Me pase a, Ritchy, alyas Pipiti Pirèd, fè yon dappiyanp sou 1milyon goud epi blese yon pakèt moun.

Nan landemen, 26 me nan aswè, Gwoup 117 la pou fete viktwa Ritchy a, te òganize yon defile sou motosiklèt. Sòlda Minista ki kantone nan zòn sa yo rele Pele/Simon ak plizyè dizèn moun te kanpe pou asiste bandi yo k ap kouri monte kouri desann. Se konsa nan monte desann, motosiklèt youn nan kidnapè yo al frape ak yon mesye 28tan ki rele Nasson. Yo tou 2 soti blese gravman.

Youn nan Alatèt Gwoup 117 la yo rele François, alyas Ti Boutfè, chèf band twoup Pele/Simon an, tèlman fache, apre li fin karyonnen Nasson ak kout wòch, li rale zam li, li bay Nasson 3 bal li voye l nan peyi san chapo.

Pou kounye a, sa fè 25 moun ki pèdi lavi yo, anpil lòt blese sitou apre masak ki te fèt nan mwa pase yo nan Site a.



Kadav kò Nasson nan lari Site Solèy

Ensidan sa a mete moun Site Solèy la tèt anba, sitou moun k ap viv nan zòn Pele/Simon an menm, kote yo konstate tout bagay sa yo ap pase sou je sòlda Minista zòn nan san yo pa di yon mo.

Tercier Daniel/Wendel Polynice

Kolektif Mobilizasyon Pou Dedomajman Viktim Kolera yo ak oganizasyon Moun Viktim Kolera yo (MOVIK)

Mesaj nan okazyon 9e lane prezans MINISTA Kolera nan peyi a

Premye jen 2004, premye jen 2013, fè egzakteman 9 lane depi fòs okipasyon ki pote non MINISTA a tabli nan peyi a. Depi sòlda Nasyonzini yo rive, se sa yo bliye yo pa fè. Yo vyole tifi, yo vyole ti gason, yo fè represyon andedan kou deyò invèsite a. Pi gwo kou a, se epidemi kolera MINISTA pote nan peyi a, nan mwa oktòb 2010. Edidemi kolera deja touye plis pase 8 mil moun epi anviwon 700 mil lòt al kouche sou kabann lopital.

Malgre mobilizasyon ki fèt kont prezans fòs okipasyon an, malgre mobilizasyon ki fèt pou mande reparasyon pou peyi a ak dedomajman pou viktim yo, otorite ayisyen yo, soti nan prezidan Preval rive prezidan Martelly, pa janm sispann kontribiye nan touye **DESALIN**, atravè renouvelman manda fòs okipasyon an. Palmantè ayisyen yo, ki gen gwo responsablite nan pwoteje dwa granmoun peyi a, te toujou ap jwe wòl konze bò kote pouvwa egzekitif yo. Men, jan pwovèb la di a, li pa janm twò ta pou fè sa ki bon. Se pou sa, nou salye rezolisyon senatè yo pran pou mande depa MINISTA ak dedomajman pou viktim kolera yo.

N ap pwofite di senatè yo, pa mete rezolisyon an anba pye sabliye a jan sa te fèt pou premye rezolisyon an. **Kolektif la ak MOVIK** ap mande pouvwa egzekitif la, pou li pibliye rezolisyon senatè yo nan jounal ofisyèl peyi a epi pran tout dispozisyon pou sispann renouvle manda MINISTA depi ane sa a. Pouvwa anplas la dwe sispann fè tèt li tounen avoka fòs okipasyon an. Se pou sa, n ap mande tout patriyòt nan kat kwen peyi a, veye anwo, veye anba. Veye sòlda etranje k ap kontinye konstui baz yo nan peyi a, veye kadejakè Nasyonzini yo, veye tout konze k ap kontinye asasinen **DESALIN**, nan kolabore ak MINISTA ak nan mande renouvelman fòs okipasyon an.

Kolekfif la ak MOVIK ap pwofite okazyon sa a, pou li mande:

Depa solda Nasyonzini yo san pèdi tan

Pou Nasyonzini repare dega Kolera MINISTA ap fè nan peyi a, nan tabli bonjan twalèt, dlo potab ak lopital nan kat kwen peyi a

Reparasyon pou tout viktim kolera, viktim kadejak ak viktim zak represyon MINISTA fè yo

Aba okipasyon! Aba pouvwa restavèk! Viv yon Ayiti Granmoun!

Pou Kolektif la :GUY NUMA
Pou MOVIK: BORGELIN VILNER

Emission de Passeport: Le Secteur haïtien des Agences de voyage en situation d'oligopole

Par Jose Clément

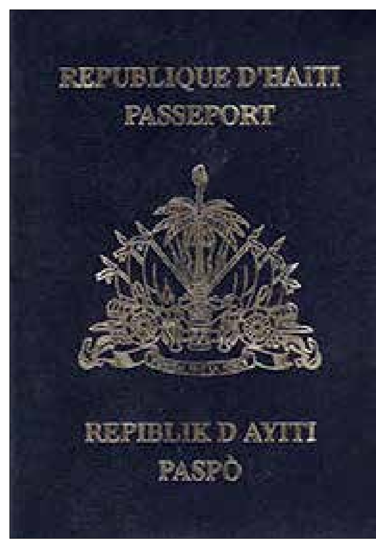
Gouverner c'est prévoir! Gouverner c'est aussi faire preuve de créativité et d'originalité. Cette théorie ne s'applique pas à Haïti, tenant compte de la façon dont les autorités haïtiennes gèrent les affaires publiques. Les comptes de l'Etat sont au rouge, tandis qu'il est dans l'incapacité matérielle et technique de collecter rationnellement des taxes. Les autorités douanières crient toujours au succès dans la collecte des taxes mensuelles, via des communiqués de presse. Pourtant, il s'agit d'un véritable show dans le cadre d'une mise en scène effrayante pour épater rien que la galerie.

Le Service de l'Immigration et de l'Emigration (SIE) en est un exemple vivant d'un Etat-faillite qui ne peut gérer ses concitoyens à l'affut de services. Le Service public haïtien est mal en point. Par simple définition, le Service public suppose la satisfaction à donner à un besoin d'intérêt général à travers sa continuité, son adaptation à l'évolution des besoins et l'interdiction de toute discrimination. En clair, l'Etat est un pour tous. Dans la réalité haïtienne, on assiste à un Etat à multiples vitesses dans une société émiettée.

Par note publique en date du 6 mai 2013, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) enjoint les citoyens à s'adresser aux agences de voyage pour la confection de passeport et la délivrance de permis de séjour. S'agit-il d'une délégation de service public accordée aux agences de voyage à Port-au-Prince? Si oui, sur quelle base et sur quel principe juridique? En tout cas, la note du MICT de préciser que les agences de voyage sont officiellement "commissionnées" par arrêté présidentiel.

Au regard de cette mesure, il faut voir son caractère pernicieux. Tout d'abord, un citoyen doit verser mille six cents gourdes (1.600 gdes) à la Direction Générale des Impôts (DGI) à titre de droit de timbre pour l'obtention du livret de passeport. En plus, il doit débourser mille neuf cents gourdes (1.900 gdes) à titre de frais de service à une Agence de voyage. Ce montant obligatoire inclue des "frais d'urgence" pour la délivrance de ce même passeport dans trois semaines. Dans ce cas précis, il devient une obligation de passer par les Agences de voyage qui décident à leur guise le montant à payer. En plus, le citoyen doit se rendre dans les locaux du SIC à Lalue pour la capture de sa trace digitale. Une vraie péripétie pour le contribuable qui se trouve livré aux caprices des agences de voyages et d'un Etat qui se confine pratiquement dans un rôle de courtier. C'est le monde à l'envers!

Finalement, quel est le rôle réel de l'Agence de voyage dans tout le processus? Pourquoi l'implication d'un prestataire vient-elle compliquer davantage la situation, puisque de longues files d'attente sont visibles à l'intérieur des locaux et aux abords des Agences de voyage qui réclament des frais de service exorbitants dépassant le montant à payer pour l'achat de timbre à la DGI à l'émission d'un passeport ? Autant dire que le consommé de poisson coûte beaucoup plus cher que le poisson lui-même. Ce qui est pire, l'Etat qui a un rôle régulateur se met plutôt du côté des prestataires de service en affirmant qu' "il est tout à fait normal que ces agences réclament des frais de service". C'était l'avis du Directeur General du SIE, Claude Raymond Jr. qui s'entretenait le 22 mai 2013 avec Le Nouvelliste. Le responsable de cette institution a omis de dire que le citoyen en quête d'un passeport se voit obligé de se confier à une agence de voyage, vu que la Section concernée au SIE ne reçoit plus de demande individuelle, a constaté une source. Au total, un citoyen a besoin d'au moins trois mille cinq cents gourdes (3.500 gourdes) pour la confection d'un livret de passeport, alors qu'il aurait été plus facile pour l'Etat d'aménager d'autres locaux pour recevoir les clients en souffrance de service. Sur ce point, mille six cents gourdes (1.600 gourdes) suffiraient amplement à titre de frais pour le livret. Par un simple calcul, l'Agence de voyage empoche beaucoup plus que l'Etat qui confectionne le livret.



Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) enjoint les citoyens à s'adresser aux agences de voyage pour la confection de passeport et la délivrance de permis de séjour

En voulant éliminer les intermédiaires aux abords du Service de l'Immigration à Port-au-Prince qui offrent leurs bons offices aux citoyens qui veulent obtenir un passeport moyennant une pitance (chômage oblige!), les responsables créent une situation d'oligopole où le secteur des agences de voyage se partagent la part du butin. Avec l'émergence des technologies, le secteur haïtien des Agences de voyage fait moins d'argent surtout sur la vente de billets. Un voyageur haïtien peut facilement s'acheter un billet en ligne bien moins cher ou par le biais d'un tiers en terre étrangère. Mais de là à faire payer aux contribuables tout cet argent pour un livret de passeport, véritable purge même à titre temporaire, est difficile à ingurgiter. Autrement dit, s'agit-il d'un "deal" entre le secteur des Agences de voyage et le gouvernement haïtien au détriment du citoyen?

Il est clair que dans cette situation, l'Etat pourrait augmenter substantiellement les frais exigés pour permettre l'aménagement des espaces provisoires et embaucher des jeunes qui pourront travailler même en week-end pour donner satisfaction à la clientèle en un temps record. Selon des chiffres officiels, le SIE imprime mille (1.000) livrets au quotidien, alors que la demande par jour dépasse de très loin la production régulière. Les travaux d'aménagement effectués au building du SIE ne sauraient en aucun cas affecter le bon fonctionnement de la Section de passeport au point que les agences en font leur beurre sur le dos d'une population qui peine à boucler son quotidien. Chaque situation maladroite passe pour une occasion en plus de subtiliser l'argent du contribuable qui n'a aucun recours pratiquement, vu qu'une organisation de défense des consommateurs fait vraiment défaut dans le milieu.

Il est évident que le problème d'émission de passeports se posait depuis fort longtemps. Logé dans un bâtiment qui n'était pas construit à cette fin à Lalue, le Service d'Immigration et d'Emigration aurait pu trouver un espace beaucoup plus confortable pour recevoir les citoyens. A défaut de cela, il faudrait trouver un terrain et construire un bâtiment qui sera à la mesure des besoins du SIE. La confection de passeport est une activité très rentable pour l'Etat haïtien qui a du mal à collecter l'argent apporté par les contribuables. Les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays ne font pas tellement grand-chose pour résoudre définitivement le problème. Ils préfèrent créer un circuit parallèle pour permettre à d'autres structures acquises à leur cause de faire de l'argent.

Ce n'est pas non plus les déclarations de bonnes intentions des responsables qui vont résoudre la situation. Ils se confondent en déclarations et en concepts. Le président haïtien, Michel Martelly parle plutôt de décentralisation en dotant certains des chefs-lieux de Département notamment les Cayes, Cap-Haitien, Jérémie d'une annexe du SIE pour s'occuper du dossier des passeports. Le chef de l'Etat a fait un lapsus linguae en mentionnant le terme de décentralisation au lieu de déconcentration des services publics. Ces propos ont été rapportés par le quotidien haïtien Le Matin du 4 aout 2011, lors d'une brève visite de Mr. Martelly dans les locaux de cette institution à Lalue. Il en avait profité pour annoncer que le nouveau passeport haïtien aura une validité de dix ans.

Il s'agit d'un vœu pieux puisque le plus important ce n'est pas la durée de vie d'un passeport mais plutôt la mise sur pied d'un système permettant aux citoyens d'avoir un passeport fiable qui ne peut être dupliqué ou trafiqué, grâce à la fiabilité du SIE sur tout le territoire, l'accessibilité et la rapidité du service d'émission de passeport. Il est à espérer que les décideurs feront preuve de créativité, de grande ouverture d'esprit et s'inspireront d'autres pays qui ont déjà des expertises dans des domaines similaires.

Jose Clément
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)
Maryland, 4 juin 2013

Association internationale des juristes démocrates Résolution de Paris, France



Il est indéniable que l'épidémie de choléra a été introduite par le contingent népalais en Haiti dans le cadre de la mission de l'ONU.

Sur l'immunité revendiquée par l'organisation des Nations unies concernant les lourds préjudices causés à la population haïtienne par l'introduction de l'épidémie du cholera, l'association internationale des juristes (AIJD) démocrates prend position pour défendre le peuple haïtien.

L'AIJD estime incompréhensible et inacceptable le refus de l'ONU d'assurer l'indemnisation des lourds préjudices causés à la population Haïtienne par l'épidémie de choléra dont elle a été victime, qu'il ait fallu que ceux qui ont en charge la défense de celle-ci engagea une procédure judiciaire, et contre laquelle l›ONU avait opposé son immunité.

Revendiquer une telle immunité en la matière revient à revendiquer une irresponsabilité, et à se faire déclarer libre de commettre n'importe quel dommage au préjudice de n'importe qui sans avoir jamais à le réparer, au mépris du principe fondamental que celui qui cause un préjudice doit le réparer, et aboutit à ce que la victime ne soit jamais indemnisée.

Une telle décision serait donc inacceptable de quiconque, et l'est encore plus de la part d'une organisation dont le rôle est, aux termes de la Charte, d'être le lieu et le moyen pour les peuples d'unir leurs efforts dans leur intérêt commun et leur respect mutuel. Or, il est indéniable que l'épidémie de choléra a été introduite par le contingent népalais en Haiti dans le cadre de la mission de l'ONU.

De ce seul fait, l'ONU devait d'elle-même pourvoir à son indemnisation, sans même qu'il soit besoin de l'en solliciter. Cela oblige à se demander qui, à l'ONU, a pris cette décision de refus et en vertu de quel pouvoir.

Rappelant qu'en vertu du principe d'indivisibilité du droit, si les peuples permettent de l'un d'eux de violer le droit au préjudice de l'un d'eux ils permettent qu'il soit violé demain à leur propre préjudice,

Rappelant également qu'aux termes de la Charte, l'ONU est le lieu où les Etats n'agissent qu'au nom de leurs peuples, et que cela rend ceux-ci responsables de ce qui est commis à l'encontre de l'un quelconque d'entre eux,

L'AIJD appelle tous les juristes du monde à en alerter leur peuple, et à l'aider à agir sur son gouvernement pour qu'il use de sa voix à l'ONU et que soit prise par l'autorité compétente, éventuellement l'Assemblée Générale, la décision de corriger ce déni de responsabilité et d'apporter bon ordre à l'exigence que soit réparé auprès de la population Haïtienne le dommage causé par le choléra introduit par une mission dont elle avait la responsabilité.

L'AIJD a été créée en 1946 par des juristes des Etats Unis, de France, de Grande Bretagne, pour, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, rassembler les juristes du monde pour qu'il n'y ait plus de guerres, en finir avec le fascisme, en général pour réaliser les idéaux de libération humaine et de progrès social de la Charte

Elle a, dès le début, lutté contre l'arme nucléaire et pour le droit des peuples à leur libre disposition, donc aux cotés des mouvements de libération des peuples colonisés. C'est ainsi que d'un de ses congrès au suivant, le représentant d'un mouvement en lutte venait au suivant en représentant de son gouvernement. Et jusqu'à l'effondrement de l'URSS, elle se caractérisait par son tripartisme : juristes progressistes des pays occidentaux, juristes des pays socialistes, et juristes des pays « non-alignés ». Depuis 1990, elle est porteuse de la philosophie de la Charte : le pouvoir des peuples contre le pouvoir sur les peuples.

Me Mario JOSEPH est membre du bureau de l'Association Internationale des Juristes Démocrates AIJD

Haiti : première victime de la tentation impériale du Brésil

Par Joel Léon

« Assurer la sécurité publique, c'est veiller à ce que nul ne soit tué ou ne soit victime d'une forme quelconque de violence ».

Amnistie internationale

Avant l'arrivée de la MINUSTAH en Haïti, dès qu'on parlait de Brésil, on se référait au football, au roi Pelé ou au carnaval de Rio, qui constitue une merveille artistique et culturelle. Si vrai que le gouvernement utilisa la sélection brésilienne de football, le 18 août 2004, pour jouer un match de football qualifié « Pour la paix » contre la sélection haïtienne, dans sa croisade de gagner les cœurs et les esprits des Haïtiens. Ce jour-là fut un tourment pour nos patriotes haïtiens qui ont vu nos congénères applaudir les joueurs brésiliens au détriment de leurs nationaux. Et, pour crucifier davantage le pays, joueurs et dirigeants brésiliens s'étaient rendus en république voisine pour y passer la nuit après le match. Cela signifiant qu'Haïti n'était pas digne d'honorer l'hospitalité des vedettes brésiliennes. Passons! Aujourd'hui, ajouté au football et à la culture brésilienne, il y a aussi les massacres de pauvres gens, le choléra et aussi l'arrogance naturelle d'un occupant par rapport aux sujets vaincus.

Et pourtant, d'un point de vue géopolitique et stratégique, la réalité brésilienne est radicalement différente puisque guidée par l'engouement à étendre son influence sur les autres pays de la région.

La façon la plus simple de définir l'impérialisme est celle-ci: « Celui qui cherche à étendre son autorité sur d'autres » notamment les plus petits états. Le Brésil, avec sa présence militaire en Haïti, est entré dans une phase imprudente où il est indispensable de faire des victimes afin de protéger son statut de puissance régionale. Contrôlant 40% de l'économie sud-américaine, le Brésil est hégémonique. C'est une transformation logique. Les empires comme leurs systèmes ont pris naissance dans « Le sang et la sueur». La domination n'a pas de cœur ; même si les uns sont plus féroces que les autres, tous sont basés sur le besoin impérieux d'assujettissement pour pouvoir mieux piller les richesses des autres au profit de leurs classes dirigeantes : castes ou tribus. Dans ce contexte du 21e siècle, où la complexité du monde élargi est plus complexe à gérer, le jeu des alliances est plus tragique que jamais. Il y a trop de convulsions dans le monde, trop de feux allumés à éteindre, trop de peuples en ébullition…il faut d'autres partenaires, moins puissants certes, mais capables de s'imposer dans des conflits à faible intensité pour sauvegarder les intérêts des plus puissants. Ainsi s'amena le Brésil.

Les Etats-Unis et la France n'ont pas fait choix du Brésil au hasard. Ils connaissent ses ambitions impériales de deuxième maître de l'hémisphère du point de vue économique. A part son obsession déclarée pour faire partie du conseil de sécurité de l'ONU, il y a aussi l'expérience des années de la dictature militaire dans la répression et le meurtre, élément essentiel de la carte de visite internationale du Brésil, sans pourtant négliger l'intérêt des riches de ce pays à étendre leurs productions et culture un peu partout dans la région. Lorsque ces deux conquérants ont sollicité son service, ils savaient pertinemment que le président d'alors, Lula Da Silva, ne pouvait résister à cette proposition. Pour cela, il fallait sacrifier les liens et convictions idéologiques afin de remplir sa carte de conquête. Ainsi, les Américains, Canadiens et Français ont légué au pays des favelas (bidonvilles) le mal « d'apprenti tuteur », eux trop occupés à affronter d'autres convulsions créées sur mesure dans le monde.



Lula visitant ses troupes d'occupation en Haiti

La mission du Brésil de Lula est de « stabiliser » Haïti. En termes non diplomatiques, le Brésil doit jouer un rôle de gendarme. Les revers enregistrés par les USA en Somalie dans les années 1994-95 et l'enlisement en Irak, Afghanistan, plus près de nous en Lybie, en Syrie… sont trop récents pour oser s'aventurer dans un autre démêlé où des nègres s'affrontent. Lula DaSilva s'était abusé des liens culturels serrés unissant les deux peuples (,) d'Haïti et du Brésil (,) pour mettre en application la politique conquérante.

Progressistes haïtiens, attention !

Certains progressistes haïtiens se laissent piéger par la logique de proximités idéologiques avec le parti au pouvoir au Brésil, en gardant un silence complice face à l'agression impériale brésilienne contre Haïti. Acte qui doit être considéré comme un viol palpable du premier chapitre de la doctrine dite du monde libre, l'autodétermination des peuples. L'occupation d'Haïti est assurée par l'armée brésilienne avec 1.200 hommes et quelques dizaines de policiers qui, délibérément, fusillent les pauvres et baisent les femmes haïtiennes avec appétit. Ce comportement est digne de tout occupant; donc, l'état brésilien n'est pas progressiste. Au contraire, il est déprédateur puisqu'il exécute les sales besognes de l'impérialisme.

Après le départ de Jean-Claude Duvalier en 1986, ceux qui contribuèrent à la perpétuation de son régime par la terreur et la torture sont devenus gênants. Albert Pierre, alias « Ti boule », le tristement célèbre tortionnaire, a été invité à s'embarquer pour le Brésil, un état qui, pourtant, n'avait signé aucun traité d'extradition avec Haïti. « Ti boule » est resté là sans être inquiété jusqu'à sa mort, tranquille, sans pouvoir rendre compte de ses crimes odieux contre la nation haïtienne. Donc, il y a des antécédents non réglés entre les deux états qui méritent que des experts y jettent un coup d'œil afin de dévoiler s'il n'existait aucune rancœur historique de l'état brésilien contre Haïti. Dans ce nouveau rôle de policier, le Brésil est-il moralement compétent pour jouer ce rôle ?

Le Brésil, est-il moralement apte à stabiliser Haïti ?

Le Brésil n'a pas été épargné malheureusement, comme ce fut le cas du Venezuela, du caudillisme des années 1970 et 1980. Le peuple brésilien a connu la dictature militaire féroce comme nous autres d'Haïti. Mais, contrairement à nous, l'ex président Lula n'avait pas aboli l'armée, et ne l'avait même pas épurée. Et, voilà qu'en vingt-cinq ans, cette même institution répressive se propulse sur la scène internationale comme gardienne de la démocratie et de la stabilité. Je me demande au nom de quelle morale cette mission a été attribuée à l'armée brésilienne, si ce n'est celle de l'ironie.

Rappelez-vous que j'avais mentionné le caractère répressif du Brésil, « compétence » qui a beaucoup joué dans son choix comme le nouveau maître d'Haïti. Dans un document publié en 2005 par Amnistie Internationale, le Brésil a affiché 52.2 homicides pour chaque 100.000 jeunes, tandis que les Etats-Unis comptent/comptaient 32.2 homicides sur 100.000 et l'Italie 2.1 homicides pour chaque 100.000 jeunes. Cela dit que ce pays est beaucoup plus malade qu'Haïti en matière de sécurité publique; pourtant, le Brésil a été choisi comme chef de mission de stabilisation en Haïti.

Dernièrement, lors de la visite du ministre de la justice des Etats-Unis en Haïti, Mr. Eric Holder eut à déclarer que des pays comme la Jamaïque, Porto Rico, la République Dominicaine sont les plus violents de la région. Pas Haïti !

Amnistie Internationale a poursuivi pour dire que : « Le fait d'avoir la peau noire est un facteur de risques supplémentaires », la police brésilienne est raciste ce qui explique pleinement les interventions assassines des forces armées brésiliennes dans les quartiers pauvres, tels que Cité Soleil, Bel-Air, etc. Amnistie Internationale a défini comme suit comment assurer la sécurité publique dans un pays : « Assurer la sécurité publique, c'est veiller à ce que nul ne soit tué ou ne soit victime d'une forme quelconque de violence ». Les forces publiques brésiliennes ont à leur actif de nombreux cas de massacres dans leur propre pays. Ainsi, le 31 mars 2005, « 29 personnes ont été tuées à Baixada Fluminense (…) par des hommes armés appartenant à la police militaire…entre 8 :30 et 11 heures, ouvrant le feu sur les passants », selon Amnistie internationale.

A l'évidence, citons quelques exactions commises par les gendarmes brésiliens :

1- Massacre de prisonniers sans armes à la prison Carandiu, à Sao Paulo en 1992.

2- Des enfants qui dormaient sur les marches de la cathédrale de Candaleria en 1993 ont été liquidés.

3- Des habitants d'une favela (bidonville) de Vigario, les militants de droits de la terre en 1997 à Eldorado dos Carajas, ont été tués.

4- Les policiers de Sao Paulo et Janeiro, appuyés par l'armée, tuèrent pour la seule année 2003, 2.110 personnes, une barbarie qu'ils avaient qualifiée de légitime défense.

5 - « Au Brésil, le nombre des homicides est l'un des plus élevés au monde » : 17 millions d'armes légères y circulent, dont 9 millions sont détenues en toute illégalité.

Donc, les deuils que sèment les forces d'occupation en Haïti, dominées fortement par le Brésil, font partie d'une série de pratiques nationales transférées au sein de l'institution dirigée par un commandant brésilien. Avec ce « Permis de tuer » délivré par les gouvernements haïtiens des neuf dernières années aux occupants, l'immunité reconnue aux casques bleus risque de se noyer dans les fourberies de l'impunité : rappelons le déni révoltant de l'ONU de ses responsabilités dans la propagation du choléra ayant causé des milliers de morts en Haïti. Au pis-aller, l'organisme international se refuse à tout dédommagement des victimes de cette terrible épidémie qui continue d'envoyer ad patres hommes, femmes et enfants.

La présidente Roussef, est-elle consciente de son rôle de bourreau ?

D'après un analyste haïtien, M. Camille Chalmers, « des 20 membres de l'état-major de la MINUSTAH, il y a à peine deux Sud-Américains. Les autres sont états-uniens, français, italiens et canadiens », propos rapportés dans « RISAL ». Même si apparemment le Brésil semble maitre de la situation, dans les coulisses, l'alliance américano-

Suite à la page (15)

Communiqué de soutien avec le peuple haïtien à l'occasion de la journée pour le retrait de la MINUSTAH

Haïti est-il un pays libre, indépendant et souverain ? Sur le papier, oui. Dans la réalité, c'est autre chose. Suite à la « découverte » du continent américain il y a cinq siècles, l'histoire que nous connaissons d'Haïti est faite de violence, de sang, d'exploitation, de mépris.

Premier pays à conquérir son indépendance par lui-même en 1804, Haïti occupe aujourd'hui - avec le Bangladesh - la dernière place du classement des pays en fonction de leur richesse.

Dictatures, occupations militaire de pays voisins (USA...), coups d'État, montant hallucinant de la dette vis-à-vis de l'ex-colonisateur (France), corruption, choléra, 70% de la population au chômage, trafic de drogue ou guerres de gangs, rien n'aura été épargné aux habitants de ce petit pays. La main d'oeuvre y est la moins chère du coin et des entreprises comme Levi's, Hanes ou les multinationales minières canadiennes en profitent brutalement.

Depuis le 1er juin 2004, deux siècles après avoir conquis son indépendance, Haïti est occupés par l'ONU, en l'occurrence par la MINUSTAH (Mission internationale des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti). C'est la seule force militaire de l'ONU s'interposant dans un pays... non-belligérant. De fait, les casques bleus de la MINUSTAH ne sont pas là pour faire tampon entre deux armées ou permettre aux civils de ne pas se transformer en victimes : il n'y a pas de conflit, pas de guerre. Excepté une guerre de classe, tellement virulente qu'il serait trop gros de la faire surveiller par une armée d'occupation d'un pays présent à Haïti pour du business juteux. Juge et partie, c'est pas terrible pour l'image. La MINUSTAH a visiblement pour objectif de ne rien rendre possible par les haïtiens eux-mêmes, et au contraire de permettre à certains pays vautours de dépecer Haïti comme s'il s'agissait d'une vulgaire charogne : États-Unis, Canada et France y ont des intérêts économiques qui prévalent sur la vie des haïtiens. Le séisme de 2010 n'a pas arrangé les affaires de la population, mais ceux de la classe dominante, si : théorie du choc.

La MINUSTAH assume donc concrètement en Haïti le rôle d'organisation armée des capitalistes, rôle dévolu à l'ONU, et de pacification de la lutte des classes. Mais, en guise de pacification, la MINUSTAH amène son lot d'horreurs, afin non pas de rendre l'exploitation supportable, mais bien en contraignant les haïtiens à se débattre pour survivre.

Nous, CNT-f, ne pouvons donc qu'exiger le retrait de la MINUSTAH d'Haïti, préalable à une reconstruction du pays et à sa reprise en main par les haïtiens eux-mêmes.

Pas de guerres entre les peuples, pas de paix entre les classes !

Solidarité internationale !

Le Secrétariat de la Confédération National du Travail - CNT
Paris, le 31 mai 2013

On 9th Anniversary of MINUSTAH's Deployment:

International Gathering Calls for UN Troops to Leave Haiti

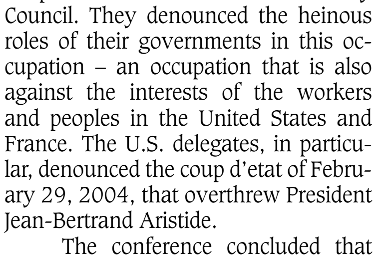
Delegates from across Haiti and the world gathered in Port-au-Prince for a Continental Conference on May 31 and Jun. 1 to map out a world-wide campaign to bring a rapid end to the United Nations Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH), a 9,000-member military force which has occupied Haiti since Jun. 1, 2004.

The delegates met for the two days at the Plaza Hotel, addressed a rally of several hundred people on May 31 on the Dessalines Plaza of the Champ de Mars, and spoke on several radio shows, including Ranmase, Radio Caraïbes's highly popular Saturday morning round-table.

"Haitians, this is a battle for our dignity and pride as a people," Sen. Moïse Jean-Charles, who was a guiding force behind the conference, declared to the enthusiastic outdoor rally in the capital's main square. Haiti's founding father General Jean-Jacques "Dessalines fought for us to be masters of this little patch of land. How can we be occupied by a foreign army over 200 years later? We cannot. We will not."

By the end of the second day of meetings, which included statements and testimony of organizations from all over Haiti, the delegates unanimously approved the following resolution and vowed to continue their struggle.





On the Champ de Mars, international delegates to Continental Conference hold banner demanding in Portuguese: "Withdraw the Troops from Haiti."



Haitian and international delegates voting in favor of the final resolution of the Continental Conference.

Resolution of the Continental Conference in Haiti for the Withdrawal of UN-MINUSTAH Troops

To the Governments of Latin America and the Caribbean,

To All the Governments Involved in the Occupation of Haiti

We – the 140 delegates at the conference coming from Haiti, Martinique, Guadeloupe, Argentina, Brazil, Mexico, El Salvador, the United States, Algeria, and France, mandated by our respective organizations and associations – have received messages of support from Guadeloupe, St. Lucia, Martinique, Trinidad and Tobago, the United States, Ecuador, Peru, Brazil, Bolivia (1) and France, among other countries.

On May 31 and June 1, 2013 – after nine years of UN-MINUSTAH occupation of Haiti, the first black republic in the world, established in 1804 after a war of liberation against the French colonial power – we met in Port-au-Prince in response to the call issued by the Host Committee of the Continental Conference in Haiti for the Withdrawal of UN-MINUSTAH Troops: "To Defend Haiti Is to Defend Ourselves."

1 - We heard the testimonies from Haitian citizens and organizations on the consequences of these nine years of occupation.

The speakers who testified confirmed that the abuses by the MINUSTAH forces continue: rape of the youth in Cayes (Port Salut) by Uruguayan MINUSTAH soldiers, repression of union activities and social protests, proliferation of drug trafficking and distribution of fire-arms.

The testimonies confirmed that the troops are in Haiti to protect the interests of the multinational corporations from the United States and its allies – interests expressed, in particular, in the various [U.S.] HOPE laws (2), but also through the shameless exploitation of workers in export-processing zones and the looting of the country, especially its mineral resources.

The testimonies also noted that three years after the earthquake of January 2010, there are hundreds of thousands of Haitians still living in tents in deplorable conditions – and this on top of the massive cholera epidemic brought into Haiti by MINUSTAH troops from Nepal, an epidemic that has already taken the lives of 9,000 Haitians and infected hundreds of thousands of others.

2 - We also learned about and discussed the report dated March 8, 2013, presented to the United Nations Security Council by the UN Secretary-General Ban Ki-Moon (3).

- The UN Secretary-General's Report states that MINUSTAH is in Haiti to ensure "security" -- but whose security? The Report goes on to state that the "UN Mission is faced with widespread and repeated civil unrest, mainly linked to socioeconomic grievances." The Report also notes that there have been "[f]requent anti-Government demonstrations . . . against the high cost of living, food insecurity and the failure to deliver basic services. From August to October 2012, the number of demonstrations held per month tripled from 22 to 64."

- But then the UN Secretary-General's Report concludes that there is a "need to strengthen the national police and judiciary" and that this "remains a key prerequisite for the Mission's eventual withdrawal from Haiti." In other words, if the forces of repression are not strengthened, the MINUSTAH troops would not get out of Haiti.

As an example of why the UN presence is still needed, the UN Secretary-General points to the "[r]iots in Jérémie (Grand-Anse Department) late in November 2012 and in January 2013 [which] underscored the need for MINUSTAH to continue to be able to airlift a quick reaction force to remote areas in support of the national police."

But these "riots" were in fact mobilizations of the people demanding the completion of the road between Cayes and Jérémie – a road needed to break the region out of its isolation; construction on this road had begun more than three years earlier but was abandoned by the Brazilian OAS construction company.

- The UN Secretary-General also emphasizes the need for legislative (Senate) and municipal elections and for preparing the 2015 presidential elections. But he openly acknowledges that neither the previous elections nor the next ones will be organized by Haitian institutions.

In fact, the U.S. government, through the edifice of the MINUSTAH occupation, persists in trampling upon the rights of the Haitian people, in violation of the Haitian Constitution and the very Charter of the United Nations.

What's more, the UN Secretary-General's Report has the gall to state that the UN-MINUSTAH forces are "working to eliminate" the cholera epidemic. These words were stated just a few weeks after the UN refused to take responsibility for the epidemic that was transmitted by the Nepalese troops of MINUSTAH. These words were stated shortly after the UN refused to pay reparations to the victims of the epidemic – under the guise of "diplomatic immunity" of its personnel.

Therefore, it is with horror that we read in the Report, following a series of disclosures that constitute a real indictment against the MINUSTAH occupation of Haiti, the defense by the UN Secretary-General of the decision to maintain the UN-MINUSTAH occupation of Haiti until 2016.

This is unacceptable! This is unbearable!

3 - To the governments of the countries of UNASUR (Union of South American Nations):

We appeal to the governments of the countries of UNASUR, whose founding treaty affirms "full respect for the sovereignty, territorial integrity and inviolability of States and self-determination of peoples."

To the governments of the countries of CELAC (Community of Latin American and Caribbean States):



Julio Turra, National Executive Director of the Unified Workers Federation (CUT), Brazil's largest union, speaking to the crowd on the Dessalines Plaza of Champ de Mars on May 31.

We appeal to the governments of the countries of CELAC, whose Caracas Declaration also reaffirms the defense of national and popular sovereignty, and moreover welcomes the "more than 200 years of independence of Haiti" and recalls the aid given by the Haitian people to Simon Bolivar in his struggle for independence against the Spanish colonial power.

MINUSTAH is the negation of all that. MINUSTAH is an occupying force in the interests of U.S. multinationals. The so-called "peace" mission of MINUSTAH is a "peace" mission to exploit the workers, the youth, and the natural resources of Haiti.

Our conference was also addressed by delegates from the United States and France, whose governments are permanent members of the Security Council. They denounced the heinous roles of their governments in this occupation – an occupation that is also against the interests of the workers and peoples in the United States and France. The U.S. delegates, in particular, denounced the coup d'etat of February 29, 2004, that overthrew President Jean-Bertrand Aristide.

The conference concluded that the military occupation of Haiti is part and parcel of the policies of U.S. imperialism and its allies in response to, and as a consequence of, the crisis of the capitalist system, which is accelerating and in this process furthering its policies of war and looting of peoples worldwide, while trampling upon the freedom and sovereignty of nations.

We also wish to recall the following facts:

- On September 20, 2011, the Haitian Senate unanimously passed a resolution calling upon the Haitian government to "put forward before the Security Council of the United Nations the formal request for a gradual, orderly and definitive withdrawal of all components of MINUSTAH in a period not exceeding one year, or no later than October 15, 2012."

- In a hearing on July 10, 2012, the Foreign Affairs Minister of Brazil – the country in command of the MINUSTAH troops – stated: "I believe that MINUSTAH has already extended its mission longer than desirable."

- In October 2012, a delegation was received at the United Nations by Mr. William Gardner, then representative of UN Secretary-General Mr. Ban Ki-moon. Mr. Gardner stated that "the UN Security Council would soon take steps to reduce the number of troops in Haiti."

A year later, where do we stand?

- In Argentina, in April 2013, at a hearing at the Foreign Affairs Ministry, Argentine diplomat Pablo Tettamanti stated: "It is now a problem of internal security in Haiti, and the MINUSTAH forces are not there for that. Before, it was justified, but not now, because the protests are internal affairs of Haiti, and we have nothing to do with that."

- Even the interim director of the MINUSTAH forces, Mr. Nigel Fisher, said in an interview in February 2013 that "the presence of MINUSTAH in Haiti is leading to a 'dead end'."

- Once again, on May 28, 2013, the Haitian Senate passed a resolution calling "for the withdrawal of MINUSTAH. "

FOR THE IMMEDIATE WITHDRAWAL OF MINUSTAH!

It follows from these observations that the only measure consistent with the sovereignty of the Haitian people and the Haitian nation is the immediate withdrawal of UN-MINUSTAH troops from Haiti!

It is now, right now, that each and every government can and must decide to withdraw its troops. Not one more day for MINUSTAH in Haiti!

As part of the effort to expand our campaign for the immediate withdrawal of MINUSTAH from Haiti with the broadest unity and determination, the bearers of this Open Letter have been mandated by our Conference to convey to you our urgent and unanimous demands:

- Withdraw your troops from Haiti immediately!

- Vote at the UN against the renewal of the presence of MINUSTAH in Haiti!

- Show your solidarity with the Haitian people by requiring UN compensation/reparations for the victims of cholera!

continued on page (16)

Des manifestations massives font trembler le gouvernement turc

Par Alex Lantier



Des manifestations de solidarité se sont répandues dans tout le pays, avec des milliers de personnes au parc Kugulu à Ankara et plus de 10 000 dans la marina d'Izmir.

Les manifestations dans plusieurs villes de Turquie ont fait trembler le gouvernement islamiste du premier ministre Recep Tayyip Erdogan vendredi et au cours du week-end, dans un contexte de mécontentement de plus en plus fort face à sa politique intérieure et à son soutien à la guerre par procuration des États-Unis en Syrie voisine.

Les manifestations se sont développées rapidement après une répression policière dure vendredi matin dans le parc Gezi d'Istanbul puis sur la place Taksim. Le sit-in avait commencé mardi, des parlementaires et des responsables du Parti kurde pour la paix et la démocratie (BDP), rejoints ensuite par le Parti républicain du peuple (CHP) de l'opposition bourgeoise, manifestaient contre le projet d'Erdogan de redessiner le parc Gezi,

Les manifestations se sont développées rapidement après une répression policière dure vendredi matin dans le parc Gezi d'Istanbul puis sur la place Taksim

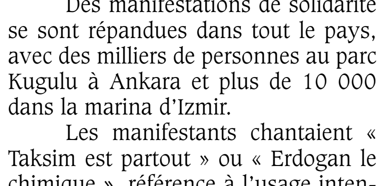
qui est adjacent à la place Taksim. Le sit-in rassemblait au départ des dizaines de personnes puis des centaines.

Erdogan envisage de construire une mosquée dans la zone et de reconstruire des casernes datant de l'Empire Ottoman, détruites en 1940, pour les transformer en centre commercial, tout en détruisant un centre culturel proche qui porte le nom du dirigeant nationaliste bourgeois turc, Kemal Atatürk.

Ce projet de transformation est une provocation, étant donné l'association historique de la place Taksim aux manifestations ouvrières et populaires. Le massacre du Dimanche sanglant de 1969 des manifestants qui s'opposaient au déploiement de la sixième flotte américaine en Turquie avait eu lieu tout près, et des dizaines de personnes avaient été tuées sur cette place durant la répression contre une manifestation du premier mai en 1977.

Vendredi, la police a initialement réprimé violemment les manifestants, les poussant vers la place Taksim, puis les a attaqués brutalement à nouveau. La manifestation prenant de l'ampleur, les hélicoptères et les équipes de la police ont tiré de grandes volées de gaz lacrymogènes dans des zones résidentielles et dans le métro ; une vidéo montre un véhicule blindé de la police heurtant un manifestant en fonçant dans une barricade. « La police est partout, et les hélicoptères surveillent nos mouvements. Chaque fois que la police nous voit manifester, ils viennent et nous gazent… Nous avons été gazés, nous nous sommes dispersés, puis nous nous sommes rassemblés à nouveau, » a déclaré un manifestant.

Samedi, des dizaines de milliers de manifestants ont à nouveau affronté la police à Istanbul et Ankara, les manifestants chantant « Epaule contre épaule contre le fascisme » et « Démission du gouvernement. »



Des manifestations de solidarité se sont répandues dans tout le pays, avec des milliers de personnes au parc Kugulu à Ankara et plus de 10 000 dans la marina d'Izmir.

Les manifestants chantaient « Taksim est partout » ou « Erdogan le chimique », référence à l'usage intensif des lacrymogènes, mais aussi une critique implicite du soutien apporté par Erdogan aux fausses accusations selon lesquelles le régime syrien s'est servi d'armes chimiques, afin de fournir un prétexte à Washington pour attaquer directement la Syrie.

D'après un rapport du ministre de l'intérieur Muammer Guler samedi, 939 personnes ont été arrêtées dans 90 manifestations distinctes dans tout le pays. Les médecins ont indiqué avoir traité plus de 1000 manifestants blessés à Istanbul, et plusieurs centaines dans la capitale Ankara. Amnesty International a indiqué que deux manifestants ont été tués.

Samedi, des dizaines de milliers de manifestants ont à nouveau affronté la police à Istanbul et Ankara, les manifestants chantant « Epaule contre épaule contre le fascisme » et « Démission du gouvernement. »



Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a entamé jeudi 16 mai dernier une visite cruciale à Washington. Dans la journée, il avait rencontré le président Barack Obama

Dans un discours télévisé samedi, Erdogan a pris la responsabilité de la répression violente de la police. Il a dit, « La place Taksim ne peut pas être une place où les groupes extrémistes se promènent, » tout en admettant cyniquement « des erreurs dans les actions des forces de sécurité, en particulier en ce qui concerne l'usage des sprays au poivre. »

Il a juré que les projets de transformation du parc continueraient sans consulter les partis d'opposition, ajoutant : « Là où ils seront 100 000, j'en apporterais un million de mon parti. »

Mais la police s'est retirée de la place Taksim samedi en fin de journée, pendant que les responsables publics essayaient de calmer la colère populaire contre la répression violente des manifestations par Erdogan. Le ministre de l'Intérieur turc a annoncé des plans pour « enquêter » sur l'usage excessif des lacrymogènes, pendant que le président turc Abdullah Gül appelait au calme.

Hier, des dizaines de milliers de gens ont manifesté dans les quatre plus grandes villes de Turquie – Istanbul, Ankara, Izmir et Adana. Le ministre de l'Intérieur a annoncé que 1700 personnes ont été arrêtées, et que 235 manifestations ont eu lieu dans 77 villes Turques.

Le développement des manifestations de masse contre Erdogan et le Parti de la Justice et du développement (AKP) au pouvoir a rapidement révélé la faiblesse et l'impopularité de son gouvernement, ainsi que l'hypocrisie des prétextes avancés pour justifier la guerre actuelle pour le compte des États-Unis en Syrie.

Washington et ses alliés avaient saisi la répression des manifestations en Syrie à l'été 2011 pour lancer une guerre par procuration afin d'obtenir un changement de régime en Syrie, mais maintenant ils lancent des critiques mouchetées, pour la forme, contre la répression sanglante d'Erdogan à Istanbul. Le ministère américain des Affaires étrangères a exprimé des inquiétudes dans sa déclaration concernant le nombre de blessés, pendant que l'Union européenne a dit qu'elle



La manifestation prenant de l'ampleur, les hélicoptères et les équipes de la police ont tiré de grandes volées de gaz lacrymogènes dans des zones résidentielles et dans le métro

« condamnerait tout usage excessif et disproportionné de la force. »

Derrière ce contraste flagrant entre les réactions des États-Unis et de l'UE aux deux répressions, il y a les intérêts impérialistes qui déterminent la politique des grandes puissances en Syrie et en Turquie. Si le régime syrien apparaît comme un obstacle à la volonté de l'impérialisme de restructurer le Moyen-Orient en se fondant sur un changement de régime à l'instigation des États-Unis dans l'Iran riche en pétrole, Erdogan au contraire fonctionne comme un allié essentiel des États-Unis.

Les responsables syriens ont fait remarquer cette contradiction, demandant la démission d'Erdogan après sa répression brutale des manifestations. Samedi, la télévision syrienne a cité le ministre syrien de l'Information Omran Zoabi : « Les demandes du peuple turc ne méritent aucune violence. Si Erdogan est incapable d'avoir recours à des moyens non-violents, il devrait démissionner. » Zoabi a dit que la répression brutale de la part d'Erdogan montre qu'il est « détaché de la réalité. »

Il y a tout juste deux semaines, le 16 mai, Erdogan avait rencontré le président américain Barack Obama à Washington et participé à une conférence de presse conjointe à la Maison Blanche. Les principaux sujets abordés lors de cette réunion auraient été la guerre en Syrie et les liens économiques entre les États-Unis et la Turquie. Les responsables américains ont refusé de s'exprimer sur l'hypocrisie de leur alliance avec le régime sanglant d'Erdogan, tout en poursuivant une politique étrangère s'appuyant sur une guerre prétendument « humanitaire » en Syrie.

L'ambassadeur américain en Turquie Francis Ricciardone a déclaré sur CNN Türk, « Bien sûr, personne ne pourrait se réjouir de voir ces images attristantes. Je ne m'en réjouis pas non plus. Je souhaite une rapide guérison aux blessés. Mais si vous me parlez de la politique étrangère américaine, comme vous le savez, la liberté d'expression, la liberté d'assemblée, et le droit à des manifestations pacifiques sont fondamentaux dans une démocratie. Je n'en dirais pas plus. »

Erdogan a soutenu avec enthousiasme la guerre en Syrie, au mépris de l'opposition massive que cela suscite en Turquie. D'après des sondages récents, seul un quart de la population turque soutient la politique d'Erdogan consistant à armer l'opposition islamiste sunnite d'extrême-droite qui combat le régime Syrien.

Il y a un profond mécontentement en Turquie – en particulier parmi la minorité Alévis, dont de nombreux membres ont participé aux manifestations – au sujet des conséquences en Turquie de la collaboration d'Erdogan avec l'opposition islamiste sunnite d'extrême-droite en Syrie. Les responsables du CHP ont déjà accusé Al Nusra, le groupe de l'opposition syrienne affilié à Al-Qaïda, d'être à l'origine du récent attentat à la voiture piégée à Reyhanli en Turquie.

Le gouvernement Erdogan a mis ces attentats sur le compte du gouvernement Syrien, accentuant davantage encore le risque de guerre. Ces accusations ont depuis été démenties. En effet le groupe de Hackers turc RedHack a publié des documents des services de renseignement turcs montrant les voitures impliquées dans l'attentat de Reyhanli en train d'être préparées pour l'opération par Al Nusra.

Le régime d'Erdogan a répondu en réprimant ces révélations. Le ministre de l'Intérieur Erdogan a confirmé qu'un membre d'une unité de gendarmerie qui aurait fourni le document à RedHack a été mis en détention.

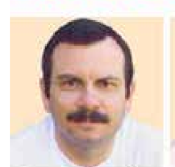
Les lois d'inspiration islamiste de plus en plus à droite prises par Erdogan en Turquie affectent également la vie quotidienne du pays et provoquent l'opposition. La semaine dernière, le parlement a approuvé la loi qui interdisait la vente et la consommation de boissons alcoolisées entre 10 heures du soir et 6 heures du matin.

Wsws 3 juin 2013

Lettre de juin au Président Obama

Par Jacqueline Roussie

Libérez les Cinq Cubains !


Fernando González


Ramón Labañino


Antonio Guerrero


Gerardo Hernández


René González

Combattants héroïques contre la terreur de l'impérialisme américain

Monsieur le Président Obama
1600 Pennsylvania Avenue N.W.
Washington DC 20500
USA

Monsieur le Président,

René Gonzalez, un des « Cinq », a purgé sa peine depuis 2011. Après 13 années passées en prison, il est en liberté conditionnelle pour trois ans. Il a vécu les 19 premiers mois de cette liberté conditionnelle en Floride, et a été autorisé, le 3 mai 2013, à la terminer à Cuba, sous réserve de renoncer à sa nationalité étatsunienne.

Cette excellente nouvelle a été accueillie, vous vous en doutez Monsieur le Président, avec un soulagement immense par tous les amis des Cinq dans le monde entier.

René est libre, mais ses quatre compagnons Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Fernando González, et Ramón Labañino sont toujours emprisonnés dans votre pays. Pour eux, savoir qu'après plus de quatorze années de séparation, la famille de René est enfin réunie, est un immense réconfort et un espoir, mais René ne sera vraiment libre que lorsque les « Cinq » le seront.

Comme l'a si bien exprimé Ramón Labañino au nom de ses quatre camarades encore emprisonnés : « (…) Avant tout, nous sommes soulagés de savoir que notre compagnon ne court plus de danger pour sa vie, n'ayant pas à rester une pencher de plus dans ce milieu, entouré des menaces que nous connaissons. Avec lui, nous nous sentons aussi tous les quatre un peu libres. C'est comme si une part de nous-mêmes était à la maison, avec notre famille, nos amis, au sein de notre peuple, avec nos sœurs et frères du monde. (…). La joie nous submerge et avec elle, l'optimisme de savoir que l'amour et la vérité finissent toujours par vaincre les injustices ! »

Quelle humanité dans ces paroles Monsieur le président ! Pourtant ils ont enduré bien des injustices, ces patriotes ! Pas la moindre amertume dans leurs propos après tant d'années d'enfermement, mais une grande fraternité.

Le nouvel avocat de Gerardo Hernández, Martin Garbus a présenté le 31 août 2012, un nouvel affidavit, un document de 82 pages où cet avocat a stigmatisé le fait que le Procureur Général ait minimisé de façon surprenante l'impact des corruptions de journalistes. Il demandait au Département de la Justice d'œuvrer pour" avoir l'espoir qu'une telle chose ne se reproduise plus aux Etats-Unis ». Le 31 août, c'est loin déjà, neuf mois se sont écoulés et pas la moindre réaction officielle ! Dans n'importe quelle démocratie, un tel document aurait déchainé une véritable vague de protestations contre cette presse corrompue. Mais non, rien !

Où en est l'appel collatéral demandé par l'avocat de Gerardo Hernández, suite à ces révélations ? Pas de réponse ! Il en est de même pour les appels collatéraux des autres. Ce n'est quand même pas normal ! Combien de temps encore les cinq Cubains vont-ils souffrir de telles injustices ? Ne croyez-vous pas Monsieur le Président, qu'il est l'heure de moraliser un peu votre justice ?

Une nouvelle démarche du Ministre des Affaires Etrangères de Cuba, Monsieur Bruno Rodríguez, a eu lieu le 6 mai dernier à Brasilia. Il souhaite une discussion sérieuse avec les Etats-Unis pour trouver une solution au cas d'Alan Gross. Une telle solution est indissociable de la liberté rendue aux quatre Cubains.

Sachez saisir l'opportunité d'un tel échange, Monsieur le président, car Gerardo Hernández, Antonio Guerrero, Fernando González, et Ramón Labañino doivent être libérés. La mission des « Cinq » n'était pas de nuire à la sécurité de votre pays, mais bien de protéger le leur contre les attaques incessantes et violentes des groupes anticastristes de Floride. Dans les 20000 pages de la minute de leur procès, vous ne trouverez pas une seule ligne de haine contre votre peuple, ni une quelconque intention de causer le moindre préjudice à votre pays.

En rendant la liberté aux « Cinq », vous rendriez possible celle de votre compatriote Alan Gross, et marqueriez ainsi l'Histoire de vos deux pays. Monsieur le Président, avoir ce courage politique serait tout à votre honneur. Des personnalités comme l'ancien Ministre de la justice de votre pays, Ramsey Clark, ou le directeur pour les Droits humains et constitutionnels de Los Angeles Peter Schey, vous le demandent. En espérant que cette affaire des « Cinq » trouve enfin un dénouement qui réhabilitera votre justice, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments humanistes les plus sincères.

Copies envoyées à : Mesdames Michelle Obama, Nancy Pelosi, Kathryn Ruemmler, Janet Napolitano, à Messieurs. Joe Biden, John F. Kerry, Harry Reid, Eric Holder, Denis MacDonough, Pete Rouse, Rick Scott, et Charles Rivkin, ambassadeur des Etats-Unis en France.

1er juin 2013

La FAO félicite Cuba comme pays pionnier dans l'éradication de la faim dans le Tiers-monde

L'UNESCO avait déjà reconnu en Cuba le meilleur système d'éducation de masse du continent, l'OMS les prouesses dans le domaine de la santé, notamment infantile. Désormais, c'est à la FAO de reconnaître les succès du système socialiste dans l'éradication de la faim. La visite à Cuba du directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a été une nouvelle fois l'occasion de souligner les progrès remarquables réalisés par Cuba dans les objectifs du développement humain.

Le commandant Fidel Castro

Selon le haut fonctionnaire brésilien, Cuba fait partie des six parties d'Amérique latine qui ont atteint l'objectif d'éradication de la faim, avec le Chili, l'Argentine, le Mexique, l'Uruguay et le Venezuela. Cuba a également répondu aux objectifs du Sommet mondial sur l'Alimentation de Rome en 1996 qui prévoyait d'ici 2015 la réduction de moitié des personnes sous-nourries dans tous les pays signataires. Objectif atteint avec deux ans d'avance sur la date envisagée initialement.

Nous publions ci-dessous le communiqué envoyé par José Graziano da Silva au commandant Fidel Castro, hommage appuyé aux miracles réalisés par la révolution cubaine :

« Cher commandant,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en qualité de Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO), pour vous féliciter très sincèrement, vous et l'ensemble du peuple cubain, pour avoir réalisé avec de l'avance l'objectif avancé lors du Sommet mondial sur l'Alimentation, qui s'était tenu à Rome en novembre 1996, et qui proposait la réduction de moitié du nombre de personnes sous-nourries dans chaque pays d'ici 2015.

Comme vous devez vous en souvenir, vous nous avez honoré de votre présence lors de ce sommet et prononcé un discours bref mais lourd de sens, qui reste encore dans la mémoire collective de notre organisation. Vous avez conclu votre intervention ainsi : « les signaux d'alarme qui nous alertent aujourd'hui pour ceux qui meurent de faim chaque jour, sonneront demain pour l'humanité entière si nous ne voulons pas, ne savons pas ou ne pouvons pas être suffisamment sages pour nous sauver de ce fléau ».

Et vous avez déclaré lors de la conférence de presse qui a suivi le Sommet que, même si le but était atteint, on ne serait quoi dire à l'autre moitié de l'humanité qui ne serait pas libéré du fléau de la faim. Vos idées conservent encore toute leur pertinence et leur valeur.

Dix-sept années sont passées, et aujourd'hui j'ai la grande satisfaction de vous informer, par décision de ses pays-membres et pour la première fois de son histoire, la Conférence de la FAO, qui se tiendra le mois prochain à Rome, adoptera l'éradication totale de la faim comme objectif numéro un de notre organisation.

En cette occasion, un hommage sera rendu à Cuba, ainsi qu'à 15 autres pays qui ont connu un succès dans la réduction de la faim. A tous, sera remis un diplôme de reconnaissance pour avoir réalisé en avance l'objectif du sommet. Les pays qui accompagneront Cuba sont : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Chili, les îles Fidji, la Géorgie, le Ghana, Guyana, le Nicaragua, le Pérou, les Samoa, Sao Tomé et Príncipe, la Thaïlande, l'Uruguay, le Venezuela et le Vietnam.

Tout en vous exprimant de nouveau mes félicitations pour le succès important remporté par votre pays, je souhaite vous exprimer mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite, à vous et à l'ensemble du peuple cubain.

Je vous salue avec beaucoup d'estime et de respect. »

Solidarité Internationale
29 mai 2013

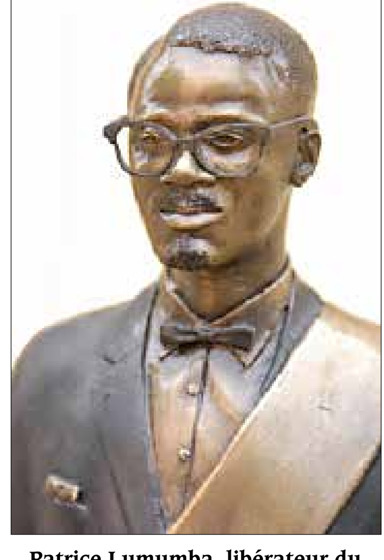
La Belgique mène encore la danse au Congo

Par David Cronin

Après avoir vécu 18 ans en Belgique, il m'a paru opportun de me pencher sur son passé colonial qui est peut-être encore son présent. Mes recherches n'en sont qu'à leur début, mais une chose est évidente : les hauts responsables belges se comportent encore comme s'ils tiraient les ficelles au Congo.

L'hebdomadaire « Marianne » vient de publier les noms de 10 personnes impliquées dans l'assassinat de Patrice Lumumba, le premier des premiers ministres congolais depuis. Cette liste, établie par les membres de la famille Lumumba dans le cadre d'une plainte en justice déposée à Bruxelles il y a deux ans, comporte le nom d'Étienne Davignon, ancien membre de la Commission européenne et membre du groupe de Bilderberg, cercle restreint en faveur de la globalisation des marchés. Davignon travaillait au ministère belge des Affaires étrangères à l'époque de l'assassinat de Lumumba et transmit alors un télégramme recommandant la « mise à l'écart » du premier ministre.

Aujourd'hui octogénaire, Davignon reste un lobbyiste de haut vol du milieu des affaires. Sa présence sur la liste établie par les héritiers de Lumumba m'a amené à voir si ses activités commerciales actuelles avaient encore à faire avec le Congo. La réponse est manifestement : oui !


Patrice Lumumba, libérateur du Congo, assassiné en 1961

Davignon est répertorié par le « Business Week » comme ancien titulaire des fonctions de directeur et vice-président d'Umicore, société minière anciennement connue sous le nom d'Union Minière du Haut-Katanga qui avait entrepris dès le début du vingtième siècle l'exploitation des fabuleuses richesses minérales du Congo. Davignon a aussi d'excellents contacts avec Jean-Luc Dehaene, inusable premier ministre belge, également membre du conseil d'administration d'Umicore.

Patrice Lumumba avait eu l'audace de prétendre que les richesses du Congo devraient d'abord bénéficier à ses enfants. C'était en juin 1960. Cinquante-trois ans plus tard, le sous-sol de la province du Katanga est toujours exploité pour le plus grand bénéfice d'Umicore. Il y a de bonnes chances pour que mon smartphone, ou le vôtre si vous en avez un, contienne des minerais d'origine congolaise. Umicore s'approvisionne en Cobalt auprès des mines et creuseurs du Katanga pour alimenter le marché des batteries, ordinateurs, voitures et produits chimiques. Umicore se targue de détenir avec une autre firme 50 % de marché des produits de base pour les batteries au lithium (une ressource essentielle pour les équipements électroniques).

Corporate Knights — une rubrique du Washington Post — qui soutient le capitalisme propre (que voilà un bel oxymoron !) a classé Umicore parmi ses 100 entreprises les plus transparentes pour 2013.

Il faut avoir un certain sens de l'humour pour oser qualifier de transparentes les entreprises actives dans le secteur minier au Congo. Le Fonds Monétaire International, qui ne partage pas ce genre d'humour, a estimé le montant des exportations du Congo en pétrole et minerais pour 2009 à 4.2 milliards de $ US. Le gouvernement de Kinshasa ne percevant que 155 millions de $ US en taxes pour cette année, soit 4 % de la valeur exportée.

Cela dans un pays où, comme le relève récemment l' « Africa Progress Report » publié par Kofi Annan, sévit une des pires malnutritions au monde et où sept millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Le Congo est au fond du classement de l'Index du Développement Humain établi par les Nations Unies, il est aussi ravagé par une guerre où le contrôle des richesses minières du Katanga joue un rôle déterminant.

Loin d'être discréditée par son implication dans les tragédies congolaises, l'expertise d'Umicore est volontiers sollicitée. Ainsi, la Commission européenne a adjoint Christian Hagelüken, représentant d'Umicore, à un « groupe d'experts » chargé de garantir l'accès des entrepreneurs aux matières premières. Un rapport de 2010 établi

Suite à la page (15)

La CPI, cet acronyme bien à propos



M. Hailemariam DESALEGN, Premier ministre éthiopien et président de l'Union africaine

Par Ahmed HALFAOUI

Le président de l'Union africaine (UA) a rappelé ce qu'il fallait à qui il fallait.

Son prédécesseur avait déjà signalé qu'« on a l'impression que la Cour pénale internationale ne vise que les Africains. Cela signifie-t-il que rien ne se passe par exemple au Pakistan, en Afghanistan, à Ghaza, en Tchétchénie ? Ce n'est pas seulement en Afrique qu'il y a des problèmes. Alors pourquoi n'y a-t-il que des Africains qui sont jugés par cette Cour ? »

C'est une toute petite chose, eu égard à ce qui doit être fait et aux turpitudes africaines, mais c'est déjà ça. Le fait d'accuser de racisme la Cour pénale internationale (CPI) est d'une audace certaine. Non pas que les Africains ne commettent pas de crimes, mais parce qu'à les traduire seuls devant des tribunaux est un peu trop de la moitié. Du moins, si cette réaction est due à l'assurance d'avoir beaucoup donné par ailleurs, pour mériter plus d'égards, elle a le mérite de mettre fin à un silence coupable.

La CPI n'a jusqu'ici, depuis sa création, poursuivi et inculpé que des Africains, soit une trentaine de personnalités. Et ce, sous divers chefs d'accusation. Ce qui lui a valu, ici dans de précédentes chroniques, de figurer sous l'appellation non usurpée de Cour pour indigènes, sous le même acronyme. Le président de l'UA n'a pas été plus loin. Il ne peut manifestement pas aller au-delà de ce qu'il a osé faire. On peut lire dans « la chasse raciale », les mots qu'il a utilisés, la suggestion qu'il existe des criminels d'une autre envergure et dans des continents autres que l'Afrique. Surtout chez ceux qui se sont érigés en conscience suramée du monde.



Le bâtiment de la Cour pénale internationale (CPI)

Officiellement, la CPI est chargée de promouvoir le droit international, de juger les individus coupables de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou de crimes d'agressions. Dans ces missions, il n'est pas spécifié la nationalité des justiciables. Il n'est pas précisé que les dirigeants étatsuniens, européens ou ceux qui font partie de leur monde devraient bénéficier d'une quelconque immunité. Du coup, les arguments ne doivent pas manquer aux Africains pour exiger que la CPI ne s'occupe plus de leurs affaires. Ils n'ont qu'à se baisser pour en ramasser à la pelle.

Ils pourraient commencer par demander des explications sur la différence de traitement qu'il y a entre Omar El-Béchir, le président soudanais sous le coup de poursuites, et Barack Obama, le président des États-Unis, qui ne se cache pourtant pas de faire des cartons, avec ses drones, sur des populations sans défense. Il dit même que « le recours aux drones est sévèrement encadré », preuve que les centaines d'enfants déchiquetés en Afghanistan ou au Pakistan sont ses victimes directes, sans que la CPI ne pipe mot. Alors que MM. Uhuru Kenyatta et William Ruto, président et vice-président du Kenya, sont passibles d'être jugés pour leur présumé rôle dans les violences consécutives aux présidentielles kényanes de décembre 2007. La CPI a tout de même apporté une réponse : elle ne réagira pas aux résolutions de l'Union africaine. Elle a tout dit. Devrait-elle même se sentir obligée de répondre ?

Les Débats 29 mai 2013

Afrique : 50 ans et la route est encore longue

Par Ahmed HALFAOUI

Beaucoup de choses se sont passées depuis ce 25 mai 1963. Des bonnes et des moins bonnes. Les colons, d'abord, sont partis et l'apartheid a été vaincu. Mais les guerres ethniques, les conflits de frontières, les génocides, sur fond de convoitises sur les richesses africaines, ont endeuillé le continent. L'occupation alaouite du Sahara occidental, sous protection de la France et des États-Unis, la partition du Soudan, la décomposition de la Somalie, la destruction atlantiste de la Libye, initiatrice de l'idée d'Union africaine, le retour des militaires français en Côte d'Ivoire et au Mali, autant de désastres que n'auront pas prévu les rédacteurs de la Charte fondatrice de l'Organisation de l'unité africaine, l'OUA qui devait « éliminer, sous toutes ses formes, le colonialisme de l'Afrique » et, pour les peuples d'Afrique, « défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance ».

Aujourd'hui, nous sommes loin de ces principes qui se voulaient intangibles, eu égard à l'atrocité du passé colonial avec ses massacres, la déportation, la réduction en esclavage de millions d'hommes et de femmes, le pillage des ressources naturelles et le démantèlement du tissu économique et socioculturel des sociétés africaines.

Aujourd'hui, le colonialisme sous le visage avenant de la « démocratie » et de la « lutte contre le terrorisme » est le bienvenu. Il est même invité aux festivités pour commémorer ce qui devait présider à son extirpation. Renforcé par les allégeances multiformes et par des satrapes qu'il a lui-même installé à la tête de certains pays, tels la Côte d'Ivoire et la Libye, dont il assure la protection, il se permet de donner des directives. « Ce sont les Africains qui demain devront assurer la sécurité de leur continent », a déclaré le président français à Addis-Abeba. Nous pourrions même lui dire merci de nous rappeler à l'ordre. Il va même convoquer nos dirigeants chez lui, à Paris, où il organisera en décembre un sommet consacré « à la paix et à la sécurité ». Il nous fait aussi l'honneur d'un « appui que la France va donner aux armées africaines pour qu'elles se défendent elles-mêmes, y compris contre le fléau du terrorisme ».

Tant de sollicitude pourrait faire fondre la défiance du plus revêche des anti-impérialistes, s'il n'y avait pas ce cynisme qui enrobe la démarche. C'est qu'il n'est pas seul, M. Hollande qui doit sérieusement s'inquiéter de la présence de John Kerry, le chef de la diplomatie des États-Unis, qui préfère donner des ordres, comme il l'a fait pour le Nigeria et pour le Soudan, auxquels il a signifié de calmer leurs ardeurs guerrières. Mais il n'est pas là que pour jouer de la menace et il ne se cache pas de déclarer ce qui l'anime au plus profond : « L'Afrique change profondément, incitant de nombreux pays, Russie, Chine, Brésil, Japon et autres, à y investir pour profiter des possibilités économiques. Les États-Unis ont été en retard dans ce domaine et nous devons changer cela. »

Sachant que la présidente brésilienne a annulé 900 millions de dollars de dettes de pays africains et que la Chine a été le seul pays remercié pour avoir massivement investi dans les infrastructures au profit de l'Afrique, connaissant les méthodes étatsuniennes pour « changer » les choses, nous sommes en droit, à notre tour, d'appréhender le pire. Devant ces présages, le cinquantenaire africain a un goût amer, mais peut-être nous éveillerons nous et rien ne fera plus qu'on vienne piétiner notre jardin.

Les Débats 27 mai 2013

L'impérialisme, la Syrie et le risque d'une guerre mondiale

Par Alex Lantier

La guerre par procuration des États-Unis pour faire tomber le président syrien Bashar el-Assad entre dans une phase nouvelle et dangereuse. La possibilité d'une guerre internationale majeure, aux conséquences incalculables pour la population mondiale, est bien réelle.

Hier, la chaîne libanaise Al Manar a cité Assad qui disait que la Syrie avait « reçu le premier envoi de roquettes anti-aériennes russes S-300. Tous nos accords avec la Russie vont être appliqués, et une partie d'entre eux l'ont déjà été. » Ces missiles, que la Russie a promis de livrer pour défendre la Syrie contre d'éventuelles frappes aériennes américaines, ont provoqué une crise internationale. Les responsables israéliens ont déclaré qu'ils attaqueront les livraisons de missiles.

Si Israël mettait à exécution une telle menace, si des vies russes étaient perdues, et si la Russie menait des attaques de représailles contre des cibles israéliennes, le monde serait rapidement confronté à un conflit entre la Russie et les États-Unis, situation qui ne s'est pas produite depuis plus d'un demi-siècle, depuis la crise des missiles de Cuba en 1962.

Assad a également annoncé des victoires majeures dans le Sud de la Syrie après l'intervention de la milice libanaise chiite du Hezbollah, aidé par des troupes iraniennes d'après certains reportages, en soutien à l'armée syrienne. Ces forces ont rapidement vaincu l'opposition sunnite soutenue par les États-Unis, révélant le manque de soutien populaire pour les éléments liés à Al-Qaïda qui constituent l'essentiel de l'opposition.

Au moment où les attentats terroristes et les combats entre les forces sunnites soutenues par les États-Unis et les forces chiites soutenues par l'Iran débordent de la Syrie vers le Liban et l'Irak, la guerre en Syrie se révèle être le centre d'une guerre sectaire plus large. Le gouvernement Obama et ses alliés se servent des forces les plus réactionnaires pour restructurer tout le Moyen-Orient. Le conflit qui en résulte devient toujours plus sanglant et dangereux, les puissances impérialistes manoeuvrant pour consolider la position en déclin de l'opposition en accentuant leur propre intervention.

Dans un commentaire publié dans le New York Times, « En Syrie, il faut vraiment y aller ou rester chez soi, » Ray Takeyh du département américain des relations étrangères a exprimé la pensée de sections importantes de la classe dirigeante américaine : « Le type d'intervention nécessaire pour aboutir à une victoire décisive des rebelles exigerait plus que des zones d'interdiction aérienne et des armes. Il faudrait neutraliser la puissance aérienne de Monsieur Assad et intervenir au sol [...] de plus, au lieu d'intimider l'Iran, une intervention américaine peu décisive ferait tout le contraire : elle convaincrait les dirigeants iraniens que l'Amérique n'a pas envie de s'engager dans une guerre d'envergure dans la région. »

Les commentaires de Takeyh détaillent les implications de cette politique, partagée par Washington et ses principaux alliés européens, qui consiste à menacer constamment l'Iran, la Syrie et d'autres régimes du Moyen-Orient en disant que toutes les options, dont la guerre, sont « envisageables. » Ayant absolument besoin de contrôler une région riche en pétrole, et géo-stratégiquement essentielle qui est déchirée par des décennies de guerres et d'interventions américaines, les puissances impérialistes sont poussées à lancer des menaces et des guerres toujours plus téméraires.

Certaines sections de la classe dirigeante aux États-Unis et en Europe envisagent sérieusement les possibilités d'augmenter massivement les effectifs de leurs troupes. Un autre commentaire du New York Times, « Les Américains et leur armée, le désamour » défend l'idée de rétablir le service militaire obligatoire par tirage au sort, un moyen permettant de trouver la chair à canon requise pour les guerres que les États-Unis préparent au Moyen-Orient et au-delà.

La Russie et la Chine, grandes puissances contre lesquelles Washington et l'Europe cherchent à prévaloir au Moyen-Orient, peuvent elles-mêmes devenir des cibles pour les guerres et les changements de régimes. Les mêmes méthodes, des provocations s'appuyant sur le renforcement des conflits ethniques et sectaires en Tchétchénie pour la Russie, et au Tibet pour la Chine et ailleurs, pourraient aisément être dirigées contre le gouvernement de ces pays ou de tout autre puissance dont les intérêts entrent en conflit avec ceux de Washington et de ses alliés.

Il serait profondément négligent de minimiser les risques immenses auxquels la classe ouvrière internationale est confrontée. Les intérêts sociaux qui dictent la politique des centres de l'impérialisme sont, à tout le moins, encore plus prédateurs et téméraires que ce qu'ils étaient il y a cent ans quand ils ont déclenché deux guerres mondiales qui ont tué des dizaines de millions de gens.

La lutte contre l'impérialisme dépend de la mobilisation indépendante de la classe ouvrière contre toutes les forces de la politique bourgeoise. L'establishment politique en Amérique du Nord et en Europe s'est montré complètement imperméable au refus massif de la guerre dans la population, sentiment qui n'a fait que s'amplifier depuis l'invasion américaine de l'Irak en 2003.

Les organisations de la pseudo-gauche sont un élément essentiel du bloc politique va-t-en-guerre. L'International Socialist Organisation aux États-Unis, le Nouveau Parti anticapitaliste en France, et des groupes du même type dans tous les pays ont présenté favorablement la guerre en Syrie comme étant une « révolution. » Ces partis, qui expriment les idées d'une section privilégiée des classes moyennes supérieures, ont œuvré tout à fait consciemment à étouffer l'opposition à la guerre, tout en devenant la voix des agences de renseignement impérialistes.

Ils ont soutenu la guerre de l'OTAN en Libye en 2011, qui a servi de banc d'essai pour l'intervention voulue par les États-Unis en Syrie. Lorsque les forces de l'OTAN sont intervenues pour soutenir les milices islamistes de l'opposition qui luttaient contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi, les partis de la pseudo-gauche ont exigé que les puissances impérialistes arment l'opposition.

Ils ont soutenu la destruction du régime de Kadhafi, par la saisie de l'industrie pétrolière de la Libye, la confiscation de ses revenus pétroliers, les bombardements de grande envergure contre des villes libyenne importantes comme Tripoli et Syrte, et finalement le meurtre de Kadhafi. Ils ont ensuite présenté favorablement le même type de forces islamistes en Syrie tandis que les puissances de l'OTAN pointaient leurs viseurs sur Assad.

Dans ses déclarations les plus récentes, l'ISO applaudit l'intervention de plus en plus ouverte des impérialistes en Syrie comme une « révolution du peuple pour la liberté et la dignité. »

L'évolution de ces forces souligne le fait que la principale force sociale capable de s'opposer à la guerre est la classe ouvrière, aux États-Unis, en Europe et partout dans le monde. Près de cinq ans après le krach de 2008, la crise grandissante du capitalisme mondial qui se développe est en train d'exacerber immensément les tensions internationales.

La classe dirigeante, emmenée par les États-Unis, met une fois de plus le monde au bord de la catastrophe. Pour empêcher cela, il faut construire un mouvement socialiste international contre l'impérialisme et la guerre.

Wsws 31 mai 2013

Suite de la page (4)

(article 20 de la Charte de l'OEA).

Considérant que les Parlements et certains gouvernements de pays contributeurs de troupes aux Contingents de la MINUSTAH commencent à s'interroger sérieusement sur l'opportunité du maintien indéfini des Forces Onusiennes en Haïti ;

Considérant que les Nations-Unies ont commis des crimes de viol, de pendaison, d'homicide, de torture, etc… en Haïti et jouissent d'une impunité totale ;

Considérant que l'ONU rejette la demande d'indemnisation des victimes du Choléra, alors qu'il est de principe que toute victime a droit à une juste réparation ;

Considérant que le gouvernement haïtien, au lieu de supporter la demande des victimes, s'est constitué l'avocat de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) ;

Considérant que l'immunité ne signifie pas l'impunité et que le régime d'immunité de l'ONU ne résultera pas en un déni complet de la justice pour les victimes de dommages causés par l'ONU ;

Considérant que les obligations de l'ONU sont en accord avec le droit fondamental à un recours effectif qui est reconnu par tous les principaux instruments internationaux relatifs aux Droits de l'homme, y compris ceux adoptés par l'ONU ;

Considérant que l'ONU a l'obligation légale de considérer et de régler les réclamations déposées par des tiers en cas de blessure, de maladie et de décès imputables à l'ONU ou à ses soldats de maintien de la paix en conformité au Droit International ;

Considérant que les actes déjà posés par l'ONU ont été très insuffisants pour mettre fin aux souffrances du préjudice causé par l'ONU et qu'une action d'urgence soit faite pour éradiquer le Choléra ;

Considérant que le gouvernement haïtien se doit de se saisir de ce problème et d'y apporter les solutions que le peuple haïtien attend ;

Considérant que les conditions de reconduction des Forces Onusiennes en Haïti, relèvent désormais de l'enlèvement de leur immunité en cas de violation flagrante des Droits de l'homme et que par conséquent, elles deviennent justiciables par devant la justice haïtienne.

Sur Proposition du Sénateur Moïse JEAN-CHARLES, le Sénat de la République a adopté la Résolution suivante :

Article 1.-Le gouvernement haïtien doit produire la demande formelle et l'établissement d'un calendrier du retrait des Forces Onusiennes en Haïti assorti de la réduction graduelle des troupes et du transfert subséquent des compétences militaires aux Forces nationales.

Article 2.-Le gouvernement haïtien doit profiter du dernier renouvellement du mandat de la MINUSTAH pour solliciter du Conseil de Sécurité l'inscription de la volonté des États membres de créer de concert avec les autorités haïtiennes compétentes les conditions pour un retrait progressif et ordonné des troupes onusiennes dans un délai n'excédant pas un (1) an, à partir de la date du vote de cette résolution, soit le 28 mai 2014.

Article 3.- Le gouvernement haïtien doit Obtenir du Conseil de Sécurité l'établissement d'un calendrier acceptable pour commencer et terminer ledit retrait.

Article 4.- Le gouvernement haïtien doit élaborer un cadre juridique et légal et programmer dans le Budget 2013-2014 les voies et moyens pour renforcer de manière substantielle l'effectif de la Police Nationale d'Haïti en vue d'assurer la sécurité du pays tout entier.

Article 5.- Le Sénat de la République d'Haïti demande au gouvernement haïtien de rappeler au commandement de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) que, suivant les différentes résolutions, il est formellement interdit d'ériger toutes nouvelles bases militaires sur le territoire d'Haïti, ce qui constitue une menace de plus dans la reconquête de notre souveraineté perdue.

Article 6.- Le Sénat, au nom de la solidarité parlementaire, transmet cette résolution aux Parlements des pays fournisseurs de troupes en Haïti afin de faire cesser très rapidement le déploiement des soldats ONUSIENS sur le territoire, ce, en attendant la mise en branle du processus de retrait progressif de troupes déjà sur place et le cas échéant exiger le retrait unilatéral des forces.

Donnée au Sénat de la République, le 28 mai 2013, An 210ème de l'indépendance.

Sénateur Simon Dieusel DESRAS
Président

Sénateur Steven Irvenson BENOIT
Premier Secrétaire

Sénateur Joseph Joël JOHN
Deuxième Secrétaire

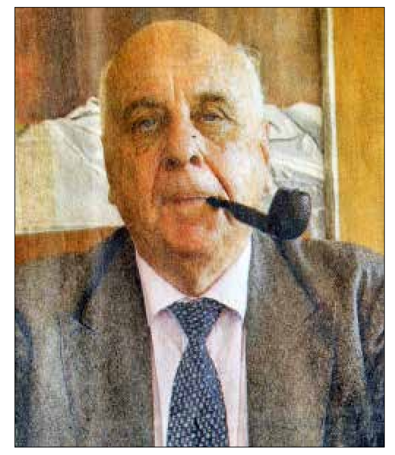
Suite de la page (13)

par ce groupe a identifié le cobalt et le tantale congolais comme deux des quatorze éléments critiques essentiels au développement de l'industrie électronique. Ce rapport insistait pour que soient prises des actions en vue d'empêcher les « distorsions commerciales », expression utilisée pour définir l'obligation d'utiliser ces ressources en priorité pour les enfants du Congo, comme le voulait Lumumba, plutôt que pour les utilisateurs de MP3.

Inutile de dire à quel point ces « experts » ont fait du battage autour de leur apparent souci de transparence, de développement durable et de protection de l'environnement. Cela mis à part, la détermination des Européens à maintenir le Congo sous contrôle n'a pas changé.

Quand la Belgique se résolut à céder son indépendance au Congo à la fin des années cinquante, elle décida aussi de garder la main sur les ressources minières du Katanga. Ce qu'elle fit en encourageant Moïse Tshombe, rival de Lumumba et gouverneur de cette province puis en soutenant la sécession du Katanga du reste du Congo.

La demande de Davignon pour la mise à l'écart de Lumumba ressemble furieusement au message de Dwight D. Eisenhower, président des États-Unis, à



Étienne Davignon, ancien membre de la Commission européenne et membre du groupe de Bilderberg, cercle restreint en faveur de la globalisation des marchés.

Allen Dulles, patron de la CIA, suggérant « l'élimination » de Lumumba.

En 1884, l'Amérique fut le premier pays à reconnaître les prétentions de la Belgique sur le Congo. Le déclenchement de ce processus entraîna, selon l'anthropologue spécialiste de l'Afrique Centrale, Jan Vansina, l'extermination d'une bonne moitié de la population congolaise entre 1884 et 1920. Cela signifie que 10 millions de vies furent supprimées sous le règne de Léopold II, souverain de l'état du Congo, et pendant les dix années qui suivirent.

Le livre « Congo » de David Van Reybrouck, récemment paru, montre comment le géant de l'agroalimentaire UNILEVER s'est développé à partir de l'exploitation de l'huile de palme congolaise. Des fortunes colossales se sont constituées au détriment des populations congolaises. Si la Belgique s'est excusée il y a une dizaine d'années pour son rôle dans l'assassinat de Lumumba, elle ne s'est jamais épanchée sur les souffrances infligées aux Congolais. Elle ne risque guère de le faire aussi longtemps que des Belges affairistes continuent à s'enrichir en pillant allègrement les ressources du Congo.

Ndlr. * **David Cronin** correspondent à Bruxelles de la *Inter Press Service news agency*.

*Le livre de David Cronin « Corporate Europe : "How big business sets policies on food, climate and war" sera publié en août chez Pluto Press (www.plutobooks.com). Une version de cet article a été publiée récemment par New Europe (www.neurope.eu)

Traduit par Oscar Grosjean, à la demande d'Investig'action
Investig'action 3 juin 2013

Suite de la page (8)

franco-canadienne détient le vrai contrôle. On a légué aux soldats latinos le rôle répressif contre les pauvres .On a l'impression que les ambitions du Brésil le rendent aveugle, et cet état de fait peut porter la présidente de ce pays à commettre des crimes odieux, comme c'est le cas d'Haïti aujourd'hui. Cette vision impériale, Lula l'a passée à sa dauphine, madame Dilma Rousseff, actuelle présidente du pays. Elle, comme son tuteur Lula, poursuit l'humiliation accélérée d'Haïti.

La position des patriotes haïtiens doit être ferme et sans ambages face au comportement agressif des forces d'occupation, car nous représentons le dernier carré des indigènes. Qu'il s'agisse d'Américains, de Français, de Canadiens ou de n'importe quel autre peuple, dès qu'ils traversent les frontières d'un autre état, ils n'ont d'autres objectifs que la subordination. Notre devoir de peuple conscient consiste à les combattre jusqu'à ce qu'ils partent

Ainsi est accueillie avec chaleur et espérance la conférence du 31 mai au 1er Juin 2013 à Port-au-Prince sur le départ des forces de la MINUSTAH du pays. Cette initiative combien louable ayant l'honorable sénateur Moïse Jean-Charles comme coordonnateur, a été amorcée au Sénat haïtien qui exigeait le départ des occupants du territoire national à l'unanimité, soit le 28 mai 2014. Ajouter à cette démarche, la grande manifestation populaire devant le buste de Jean-Jacques Dessalines, le fondateur de la nation haïtienne, au Champ- de-Mars, pour réclamer le départ immédiat des troupes étrangères du pays : autant d'éléments qui démontrent clairement le ras-le-bol du peuple haïtien face à la présence des colons modernes dans les rues haïtiennes.

Ce sont les intérêts nationaux brésiliens qu'ils défendent en Haïti. Ils sont prêts à tout pour cela. Ceci est valable aussi pour les autres états présents au sein de la MINUSTAH. Il faut remarquer qu'il n'y a pas de forces vénézuéliennes ou cubaines en Haïti, alors Dilma Rousseff (Brésil), Sebastián Piñera (Chili), Christina Fernandez de Kirchner (Argentine), Rafael Correa (Equateur), Evo Morales (Bolivie) et autres états auraient pu refuser l'offre interventionniste. S'ils ont décidé d'être en Haïti, ils sont donc des occupants (,) ils contribuent tous à humilier notre peuple, notre grandeur historique et notre culture. Lula préféra céder aux appels américains, canadiens et français face à ceux du peuple haïtien qui résiste héroïquement à la servitude.

Ils sont arrogants au même titre que tout envahisseur. Le général sortant qui a commandé les troupes de la MINUSTAH, est tellement confortable dans son apparat d'occupant tuteur qu'il a exigé qu'on revienne avec les forces armées d'Haïti, jadis dissoutes légalement. C'est un calcul sur mesure qu'a fait le gouvernement brésilien. L'armée d'Haïti qui s'était transformée en parti politique a été l'œuvre de l'occupation américaine de 19 ans ; son rôle a été de perpétuer l'occupation, longtemps après le départ des Marines. Le Brésil qui a le commandement des troupes de la MINUSTAH souhaite avoir cette même responsabilité de créer une armée nationale en vue de maintenir un contrôle substantiel sur l'ensemble des institutions nationales par l'intermédiaire de sa structure militaire laissée dans le pays.

En conclusion, tous les pays latino-américains qui font partie de la force d'occupation en Haïti ne font que défendre leurs intérêts nationaux au détriment de notre dignité de peuple, de notre grandeur historique et culturelle. Le Brésil, pays qui a le commandement des troupes, répond à ses ambitions géostratégiques, alors que pourtant il vit sur le plan interne une situation de violence plus dramatique que celle d'Haïti. Remarquez l'hypocrisie affichée par les gouvernements de l'Equateur et de la Bolivie dans cette situation, eux qui se targuent d'être révolutionnaires. Le chef équatorien, Mr. Correa, s'est vaillamment battu pour la fermeture de la base militaire états-unienne de son sol. Le numéro un bolivien, Evo Morales, s'est fait un nom du point de vue nationaliste en chassant l'USAID et la compagnie Coca Cola de sa terre natale. Pourtant, leurs armées participent à l'avilissement d'Haïti via la MINUSTAH. Quelle hypocrisie! Où se situe la pratique révolutionnaire de ces deux-là? Voudraient-ils changer le lexique révolutionnaire en nous invitant à croire que les Haïtiens seraient des animaux qui ne sont pas prêts pour la démocratie ? De plus, quelle ingratitude! Nos ancêtres n'avaient pas occupé un pan des pays andins après les avoir aidés à conquérir leur indépendance. Pourtant, lors du sommet panaméricain à Panama, ces mêmes andins nous avaient indexés, sur demande des USA bien sûr! Aujourd'hui, ils ont récidivé. Que veut dire « être révolutionnaire » pour Correa et Morales?

Progressistes haïtiens, toute occupation conduit nécessairement à l'humiliation. Il n'existe pas de bons occupants. Ils sont tous mauvais et massacreurs. L'essentiel, c'est de combattre l'occupation du pays jusqu'au départ des derniers soldats étrangers.

Le peuple d'Haïti va faire du 28 mai 2014 le jour national de la désoccupation du territoire national !

Suite de la page (3) Haïti-Minustah/Choléra

« **Le gouvernement haïtien doit cesser de se faire l'avocat du diable.** Et la population doit empêcher la MINUSTAH de continuer à construire de nouvelles bases militaires dans le pays » martèle Oxygène David, membre du COMODEVIC. Contrairement aux manifestations antérieures, celle-ci, organisée à la veille du 9e anniversaire du débarquement des troupes onusiennes en Haïti, semble prouver que les gens sont davantage conscients qu'ils doivent être indemnisés en le réclamant avec vigueur. En fait, même le président de la république semble être maintenant au courant de cette demande d'indemnisation. Car, dans une interview à la presse étrangère, Michel Martelly a affirmé qu'il n'a non seulement pas été sollicité pour se constituer partie civile contre l'ONU, de même qu'il n'a pas été mis au courant de cette poursuite judiciaire.

Le 1er mars 2013, **des avocats des victimes avaient sommé le gouvernement de se constituer en partie civile.** Si la responsabilité de l'ONU était prouvée dans la propagation du choléra en Haïti, elle devrait verser à chaque victime une indemnisation qui ne doit pas dépasser cinquante mille dollars étasuniens (US $ 1.00 = 44.00 gourdes ; 1 euro = 60.00 gourdes), comme le stipule le paragraphe 54 de l'accord de siège établi entre le gouvernement haïtien et l'Onu le 9 juillet 2004.

Plusieurs études ont avéré la responsabilité des casques bleus dans l'introduction du choléra en Haïti. Parmi elles, on retrouve celles menées par la société américaine pour la microbiologie (American Society For Microbiology) et celles des centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for disease control and prevention) des États-Unis d'Amérique. La MINUSTAH a toujours réfuté les rapports émis. Depuis son apparition, l'épidémie a fait 8,292décès à travers le pays. Aussi dans la déclaration finale, lue devant les locaux du ministère de la santé publique et de la population (MSPP), les organisateurs ont appelé à « l'éveil national » contre la MINUSTAH vue comme une « force d'occupation » et réitéré leur exigence d'indemnisation des victimes.



« La MINUSTAH et le Choléra sont des jumeaux »



Le peuple exigeant la fin de l'occupation de la Minustah

En rappelant « les violences, les viols et les vols de la MINUSTAH sur le sol de Dessalines », COMODEVIC et MOVIC ont exhorté les sénateurs à donner suite à la résolution, votée le 28 mai 2013, au sénat, pour le retrait des troupes.« Le gouvernement haïtien doit cesser de se faire l'avocat du diable. Et la population doit empêcher la MINUSTAH de continuer à construire des bases militaires dans le pays.

(Source : Alterpresse)

continued from page (9)

To Defend Haiti Is to Defend Ourselves!

4 - We, delegates from Haiti, Martinique, Guadeloupe, Argentina, Brazil, Mexico, El Salvador, the United States, Algeria, and France, meeting in Port-au-Prince in the framework of the Continental Conference for the Withdrawal of MINUSTAH Troops – with the support of organizations, associations, and personalities in a dozen countries, including Uruguay (4);

- Welcome all the mobilizations and activities demanding the withdrawal of UN troops from Haiti that are taking place across the continent this June 1, 2013 – the 9th anniversary of the occupation of Haiti;

- Resolve to constitute a "To Defend Haiti Is to Defend Ourselves! Continental Coordinating Committee" to continue and strengthen the solidarity and unity of the people through an ongoing campaign for the withdrawal of the UN-MINUSTAH troops occupying the Haitian soil.

The Coordinating Committee will aim to strengthen the coordination between the organizations already involved in this fight: the Association of Workers and Peoples of the Caribbean (ATPC); the Sao Paulo Committee "To Defend Haiti Is to Defend Ourselves"; the Guadeloupe-Haiti Campaign Committee, New York; the Host Committee of the Continental Conference in Haiti and the Mexican Committee For the Withdrawal of UN Troops from Haiti, among the many others, and to allow the emergence of other such committees.

- Propose toward this end a Week of Continental Action on July 29 to August 3, 2013 -- with mobilizations in all countries, including rallies, demonstrations, delegations to governments, petitions, etc.

- We pledge as of now, if these actions prove to be insufficient to attain our demands, to prepare the sending of an even broader delegation to the UN headquarters in New York in October 2013, at the time of the ratification of the renewal of UN-MINUSTAH mandate in Haiti.

Endnotes

(1) An entire radio program in Bolivia was devoted to this conference in Haiti.

(2) HOPE: Haiti Opportunity Partnership Encouragement act

(3) Report of the Secretary-General on the United Nations Stabilization Mission in Haiti (S/2013/139), March 8, 2013

(4) At the initiative of the PIT-CNT trade union federation, several Uruguayan organizations participated in much of the Haiti conference via Skype.

Suite de la page (3)

d'escroquerie et d'association de malfaiteur. C'est le directeur général de l'Administration général des douanes (AGD) Jean Fresnel Jean-Baptiste qui a déposé une plainte contre le présentateur des « grands dossiers » sur les ondes d'une station de la capitale, qui a pris la liberté de délivrer des permis de port d'arme à des membres de bandits légaux. Est-ce dans le cadre de la formation d'une organisation criminelle dénommée « Le Police » mise sur pied par des proches du président ?

Au grand étonnement de la population, quelques jours après l'action du directeur de l'AGD par devant le Parquet, la douane de Belladères située dans l'un des points frontaliers, au niveau du département de Plateau Central a été attaquée par des bandits juste pour faire passer, sans remplir des formalités légales, des camions de marchandises.

Le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Me. Lucmane Delile a entendu l'accusé, Mòlòskòt, qui était accompagné de son avocat, Harricidas Auguste, excommissaire de gouvernement de Port-au-Prince. Après son audition, le commissaire Lucmane a décidé de transmettre le dossier au cabinet d'instruction pour les suites légales. A la sortie de l'audition, l'accusé a déclaré : « Je suis le représentant du président Michel Joseph Martelly, pas seulement à l'Administration des douanes mais partout où je passe. » Bravo !

Le procès de Bradley Manning-Wikileaks : quels sont les principaux enjeux ?

Par Ed Pilkington

Après 1100 jours de captivité dans une prison militaire, Bradley Manning va enfin être jugé ce lundi 3 juin, pour avoir fuité une mine de secrets d'Etat à WikiLeaks.

De quoi Manning est-il accusé ?
Le soldat américain fait face à 21 chefs d'accusation découlant de la fuite de centaines de milliers de fichiers numériques classifiés à WikiLeaks. La charge la plus grave est l'accusation d'« aide à l'ennemi » - à savoir, aider Al Qaida en rendant les câbles diplomatiques accessibles sur Internet – ce qui entraîne une peine de prison à perpétuité. De plus, il est accusé d'avoir occasionné « illégalement et sans motif » la publication des fichiers des renseignements américains sur Internet et fait face à 14 chefs d'accusation relatifs aux divers éléments des divulgations de WikiLeaks, ainsi qu'à 5 chefs d'accusation pour violation des règles informatiques militaires – qui s'élèvent à une possible peine maximale de plus de 150 ans dans une prison militaire.

Manning a-t-il reconnu être la source de WikiLeaks ?
Oui. Il a plaidé coupable d'avoir transmis des informations numériques à WikiLeaks entre le 1er novembre 2009 et le 27 mai 2010 – une période durant laquelle il travaillait comme un analyste des renseignements à la Base d'opérations Hammer à l'extérieur de Bagdad (Forward Operating Base Hammer), avec accès aux bases de données sécurisées du gouvernement américain contenant des informations classifiées. Les fuites comprenaient une vidéo, surnommée par WikiLeaks « Collateral Murder », qui montre l'attaque en 2007 à Bagdad d'un hélicoptère Apache au cours de laquelle des civils, dont deux journalistes de Reuters, ont été tués ; les journaux de guerre d'Afghanistan et d'Irak ; et 250000 câbles diplomatiques des ambassades américaines dans le monde. Les délits les moins graves auxquels Manning a plaidé coupable sont passibles d'une peine maximale de 20 ans.

Où se déroule le procès ?
Le procès débute ce matin à 9 heures au tribunal de Fort Mead, dans le Maryland. Manning sera accompagné par son équipe de trois avocats de la défense, dirigée par David Coombs, tandis que l'équipe de l'accusation forte de trois avocats, sera dirigée par le major Ashden Fein. Il n'y aura pas de jury, à la demande de Manning, ce qui place la colonelle Denise Lind, l'autorité qui préside, dans le rôle à la fois de juge et de jury. Environ 80 journalistes ont été autorisés à suivre les audiences alors que 270 ont été refoulés par manque de place.

Combien de temps durera le procès?
Le gouvernement américain a prévu presque trois mois, les audiences du tribunal auront lieu du lundi au vendredi, avec des pauses occasionnelles obligatoires pour les employés civils de la défense en raison des compressions budgétaires fédérales. L'exceptionnelle longueur du procès s'explique par le fait que l'accusation a indiqué qu'elle a l'intention d'appeler 140 témoins à la barre avec l'objectif d'obtenir une condamnation irréfutable. L'accusation dévoilera ses témoins par liste de 25 au fur et à mesure du déroulement du procès.

Qu'est-ce que l'accusation devra prouver pour obtenir un verdict de culpabilité ?
Lind a publié des directives très claires sur ce que l'accusation devra prouver hors de tout doute raisonnable. Concernant l' « aide à l'ennemi », l'accusation doit prouver que Manning a « sciemment donné des informations de renseignement à Al-Qaida, Al-Qaida dans la péninsule arabique » et un autre groupe terroriste qui n'a pas été identifié. Pour les autres chefs d'accusation, elle doit prouver que le soldat a divulgué des renseignements relatifs à la défense nationale et qu'il avait des raisons de croire qu'une fois divulgués, ils pourraient être utilisés au « détriment des Etats-Unis ou à l'avantage de n'importe quelle nation étrangère ».

Le procès aura-t-il lieu en public ?
Non. Cela a été l'une des pommes de discorde lors des longues audiences préliminaires entre les avocats de Manning et l'accusation. Ce procès qui touche aux secrets d'Etat a été mené à un niveau de secret sans précédent – avec des documents publics clés tels que les motions de l'accusation et les transcriptions des procédures judiciaires soigneusement cachées au public.

Le procès lui-même ne fera probablement pas exception à cette tendance. La juge a statué que 24 témoins de l'accusation, comprenant des ambassadeurs des Etats-Unis, des militaires de haut-rang et des chefs du renseignement, pourront témoigner partiellement à huis-clos. Manning sera présent lors de ces témoignages mais pas les journalistes ou les membres du public.

L'ironie s'ajoutant à l'ironie, la plupart des témoignages couverts par le huis-clos sont susceptibles de porter sur les documents classifiés qui ont déjà été publiquement diffusés par WikiLeaks. Michael Ratner du Centre Constitutionnel des droits (Center for Constitutional Rights - CCR) a déclaré : « En fin de compte, ils ont déjà entendu beaucoup de témoignages à huis-clos pour pouvoir discuter de documents de WikiLeaks qui sont déjà dans le domaine public. C'est une raison complètement absurde de fermer des parties du procès ».



Le soldat Bradley Manning arrive au tribunal militaire de la base de Fort Meade, dans le Maryland, pour une audience préliminaire le 21 mai. *(Reuters)*

En outre, jusqu'à quatre témoins à charge seront autorisés à témoigner entièrement à huis-clos. Le tribunal se déplacera le temps de ce huis-clos dans un lieu inconnu où les témoins présenteront des preuves revêtues « d'un voile de confidentialité ».

Que va faire la défense au cours du procès ?
Comme dans un procès criminel civil, la défense sera autorisée à contre-interroger les témoins de l'accusation et ensuite appellera ses propres témoins. Le nombre de témoins de la défense n'est pas clairement défini mais nous connaissons certains noms. Ils comprennent le colonel Morris Davis, ancien procureur en chef de Guantanamo Bay, Yochai Benkler, professeur de droit de Harvard et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis Peter Galbraith.

Qu'arrivera-t-il à la fin du procès ?
Etant donné que Manning a déjà plaidé coupable aux infractions les moins graves, il est probable que le procès s'achèvera par un verdict de culpabilité d'un certain degré – bien que la gravité dépendra de Lind quand elle en viendra à délivrer son verdict et ensuite la sentence. Pendant la phase de détermination de la peine, la défense sera en mesure de présenter un grand nombre de preuves qu'il aura été interdit de discuter avant le verdict – notamment le motif de Manning pour avoir lancé les fuites et son état d'esprit au moment où il l'a fait.

Un témoin de la défense susceptible d'être appelée au cours de cette étape, Lauren McNamara, a eu une conversation en ligne sur AOL avec Manning qui a duré de façon intermittente de février à août 2009, avant que le soldat ait contacté WikiLeaks. Elle a déclaré au Guardian que ses cyber-conversations avec le soldat lui avaient montré qu'il était sans malice ou dénué de sentiments anti-américains ou de toute volonté de nuire à quiconque : « Il semblait être un mec bien adapté qui avait confiance dans l'armée malgré qu'il ait eu de mauvaises expériences et était dans une attitude plutôt positive ».

Lors des audiences préliminaires, la défense a discuté des problèmes émotionnels de Manning à FOB Hammer, y compris à propos de ses conflits sur son orientation sexuelle. Les avocats de la défense ont suggéré que le soldat n'a pas reçu l'attention nécessaire de la part de ses supérieurs – un argument qui pourrait ressurgir pour réduire la sentence. Il y avait aussi des questions soulevées quant à savoir si Manning aurait dû être envoyé ou non en mission en Irak.

Dans une déclaration que Manning a lue devant le tribunal, il a donné un aperçu de ses motivations pour avoir fuité les documents, ce qui est susceptible de jouer un rôle clé lors de la sentence, en cherchant à démontrer que ses intentions n'étaient pas de nuire aux Etats-Unis mais d'améliorer sa stature morale. Il a dit qu'au moment où il a transmis les documents il voulait « susciter un débat sur l'armée et notre politique étrangère en général » et que le public américain avait le droit de connaître « le véritable coût de la guerre ».

Manning aura-t-il le droit de faire appel à la fin du procès ?
L'une des principales différences entre un procès militaire et un procès civil est que dans le contexte militaire le droit de faire appel est bien plus limité. Dans une affaire criminelle civile, un prisonnier condamné peut faire appel jusqu'à la Cour suprême américaine, le plus haut niveau judiciaire du pays. Ce droit n'existe pas dans les procès militaires. Ici, la partie condamnée peut demander un examen de la cour d'appel pour les forces armées (Court of Appeals for the Armed Forces - CAAF) mais si elle rejette l'appel, il n'existe aucune voie équivalente à la Cour suprême américaine.

Eugene Fidell, un expert en justice militaire à la faculté de droit de Yale a souligné que même Khalid Sheikh Mohammed, le cerveau présumé des attentas du 11 septembre, a plus de droits d'appel que Bradley Manning. « S'il est reconnu coupable par une commission militaire à Guantánamo, Khalid Sheikh Mohammed obtiendra à coup sûr le droit à la Cour suprême américaine », dit-il. « Par contraste, si la Cour d'appel pour les forces armées (Court of Appeals for the Armed Forces - CAAF) rejette d'examiner le recours de Manning comme cela se produit dans la plupart des cas, il n'aura plus aucun recours ».

The Guardian 3 juin 2013
Traduction : Romane
LGS 4 juin 2013

La révolution, les femmes, la santé

Par Jean Araud

En décembre dernier, un jeune ami m'annonce qu'il va être diplômé et me demande d'être son parrain, ce qui a de quoi me rendre fier. Mais lorsqu'il m'annonce qu'il va être diplômé de la faculté de Médecine Intégrale Communautaire (MIC), quelle émotion ! Surtout quand on sait qu'il y un peu plus de dix ans, la règle dans ce pays pour les citoyens des milieux populaires en arrivait au stade du « paye ou crève ».



Un Centre de santé intégral : Centre Dr. Salvador Allende

J'apprends que mon filleul va être diplômé de la seconde Promotion de MIC et qu'il fera partie des 6 000 diplômés qui sortiront de l'Université Bolivarienne du Venezuela. Plus précisément, il sera un des quinze diplômés de Nucleo de Coche, important quartier populaire de Caracas. Et grâce au désormais Dr Lenin Aponcio, mon filleul, on en apprend beaucoup. Comme par exemple que cette seconde promotion est précédée d'une première d'où sont sortis 8.000 médecins.

Enfin arrive le grand moment de la Remise des Diplômes. Les diplômés sont appelés les uns après les autres pour recevoir leur sésame. Ainsi arrivent tour à tour Merys, Rubina, Elvis, María Luisa, Daisy, Maryuri, Yeltza, Jenni, Vivean, Karina, Loimar y Francisca. Ainsi soit-il ! Le filleul Lenin, est l'unique homme de son groupe. Sur 15 médecins, on trouve 14 femmes. Quatorze doctoresses.



Deux infirmières: les «filles et sœurs» de Chávez.

Les femmes au Venezuela sont le fer de lance de la Révolution. Cela nous le savions. Dans les municipalités, 63% des maires sont des femmes, dans les Conseils Communaux, 70% sont porte-parole et au cours des douze années que compte la Révolution Bolivarienne, on a dénombré trente-huit ministres femmes alors qu'il y en a eu vingt-sept au cours des quarante années antérieures. Beaucoup le savent, mais cela vaut la peine d'être répété pour tous ceux qui en douteraient encore.

Et voilà que les surprenantes femmes vénézuéliennes apparaissent en première ligne dans le combat pour la santé de leur peuple !

La remise des diplômes est un moment sérieux mais elle en offre aussi d'autres, moins sérieux, comme la possibilité de partager la fête. C'est dans ces moments-là que les liens humains se resserrent. C'est l'opportunité pour échanger avec le parrain de la promotion, le Dr. Armando Graterol, qui par la même occasion s'avère être le sous-directeur de l'hôpital de Coche, où les diplômés ont réalisé stages et autres gardes.

Cette occasion est une bonne opportunité pour en apprendre davantage sur la santé dans les milieux populaires. Milieux populaires dans leur essence en tant que peuple et non comme un vulgaire qualificatif comme aime à l'utiliser une certaine élite pour mépriser les moins favorisés et les sans-riens. C'est ici une première évidence.

L'histoire récente de la santé au Venezuela est une seconde évidence

1998 : Dans les grands quartiers et les zones rurales, la population a peu accès aux services de santé. Hormis quelques hôpitaux défaillants, la santé est une marchandise au profit de centres de soins privés, cliniques, laboratoires, secteurs pharmaceutiques et assurances très florissants. La santé se négocie alors via les cartes de crédit et d'assurances.

2000 : la Révolution bolivarienne entame sa première mission, le 'Projet Bolivar 2000'. Son but : apporter une assistance urgente à la population qui en a le plus besoin. Il inclut des unités chirurgicales militaires qui parcourent le territoire national pour venir en aide aux milliers de personnes qui, depuis des années, attendaient ces interventions inaccessibles et pourtant indispensables. Il s'agit tout simplement d'un programme civil-militaire au service de la santé du peuple.

2003 : Le gouvernement bolivarien avec l'aide de la République de Cuba lance une gigantesque opération de consultations Barrio Adentro ('Au cœur du quartier') : 20.000 médecins cubains offrent aux habitants des communautés des soins médicaux de base totalement gratuits, médicaments compris.

2005. l'opération 'Au cœur du quartier 1' s'élargit à 'Au cœur du quartier 2' avec la création en parallèle des CDI (Centres de Diagnostic Intégral : de vraies cliniques dotées des dernières technologies) et des SRI (Salles de Réhabilitation Intégrale). Viendra par la suite 'Au cœur du quartier 3' améliorant l'infrastructure hospitalière.

A tout cela s'ajoutent d'autres programmes. Entre autres, la 'Mission Miracle', un vaste programme d'opérations de la cataracte pour des patients qui auparavant étaient condamnés à la cécité irrémédiable. Et ceci a été rendu possible grâce à l'assistance de Cuba et la mise en place d'un véritable pont aérien entre Caracas et La Havane. Un immense hôpital a également été construit, le Centre de cardiologie pour enfants qui soigne non seulement les petits vénézuéliens, mais aussi les enfants venus d'autres pays.

« Au cœur du quartier », CDI, SRI, Mission Miracle, Centre de Cardiologie pour enfants, tous ces services sont totalement gratuits…faut-il le rappeler ? Des programmes d'une telle envergure méritaient bien entendu une couverture médiatique. Les grands médias privés vénézuéliens et leurs confrères internationaux s'en chargeront…mais à leur manière.



Les femmes au Venezuela sont le fer de lance de la Révolution

Ils disent à la télé que les médecins cubains sont de dangereux agents spéciaux venus infiltrer le peuple vénézuélien. Entre les milliers d'interventions chirurgicales pratiquées, ils ont déniché l'erreur médicale isolée ou trouvé un patient pour qui le traitement n'avait pas fonctionné… Peu importe de savoir le pourquoi ou le comment ; le plus important c'est la manipulation médiatique pour formater les gens.

Et voilà ce qui va se passer à présent de la même manière avec les jeunes médecins communautaires qui ne sont plus des « agents cubains infiltrés » mais des médecins vénézuéliens diplômés. Là, on s'efforce de remettre en cause leurs compétences.

Le temps est venu d'analyser et de faire le bilan de l'histoire récente de la santé en temps de Révolution

1999 : soins médicaux quasi-inexistants pour la population aux moyens modestes.

2000 à 2012 : de gigantesques programmes sont réalisés pour les besoins en soins de base de la population au niveau national

2012 : Les deux premières promotions sortent de la faculté MIC. La 1ère en août avec huit mille médecins et la seconde en décembre avec six mille autres, soit un total de quatorze mille jeunes médecins.

La conclusion est évidente

En un peu plus de dix années, la Révolution Bolivarienne a non seulement donné accès à des soins médicaux aux milieux populaires, mais elle a aussi permis à ces milieux de créer leurs propres médecins.

Les grands médias de communication des pays occidentaux peuvent piéger leur auditeur e présentant un Président Chavez « tyran, populiste et dictateur d'un Venezuela qui se "cubanise" ». Mais les millions de citoyens vénézuéliens qui ont exprimé leur voix via les urnes pour réélire leur président pour un troisième mandat sont loin de croire à cette fable.

Et pendant ce temps, dans les rues de plusieurs capitales européennes, des milliers et des milliers de gens manifestent pour protéger leur droit à un service de santé et à d'autres acquis sociaux qu'ils sont en train de perdre…

Ndlr. *Le journal s'excuse auprès des lecteurs et lectrices de n'avoir pas pu faire paraître cette rubrique les trois semaines écoulées.*

3 mars 2013 INVESTIG'ACTION

Haïti-République Dominicaine: Visite du président Danilo Medina en Haïti sur fond de chasse aux haïtiens à Santiago

Le président dominicain Danilo Medina effectue, ce mercredi 5 juin 2013, une visite à la ville frontalière de Ouanaminthe (Haïti), pour participer à une rencontre avec son homologue haïtien, Joseph Michel Martelly, dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement, selon des sources journalistiques concordantes. Cette visite s'effectue à un moment où une situation de chasse aux haïtiens est observée dans des localités tout près de la ville de Santiago, suite à la mort d'un Dominicain, Pedro Felipe Alonso Gonzáles, âgé de 31 ans, qui aurait été tué à l'arme blanche par deux ressortissants haïtiens le 30 mai 2013. Cette information de l'implication des haïtiens dans ce meurtre, n'a cependant pas encore été confirmée par la Police dominicaine, informe le quotidien Listin Diario.

Suite à cet incident, des civils dominicains résidant dans la communauté Los Platanitos et Gurabo ont expulsé de force des dizaines de ressortissants-es haïtiens le 31 mai 2013, en guise de représailles. Plus d'une vingtaine d'Haïtiens ont dû abandonner volontairement leur domicile pour se protéger de ces agressions. Les civils dominicains ont également sorti tous les biens qui se trouvaient à l'intérieur des résidences de ces haïtiens pour y mettre le feu, selon les informations rapportées par la Fondation Zile et des médias dominicains.



Haïti-République Dominicaine: Visite du président Danilo Medina en Haïti sur fond de chasse aux haïtiens à Santiago

Les événements en cours à Platanito, Gurabo dans la zone de Santiago, rappellent étrangement ce qui s'était passé en 2005 à Hatillo Palma et devraient, selon les observateurs, retenir l'attention des autorités des deux pays, dans un contexte où des messages de haine contre la communauté haïtienne sont diffusés sur des chaines de télévision dominicaines, notamment les chaines 7 et 2.

A rappeler que le 14 mai 2013, deux agents de la migration escortés de policiers dominicains, ont au cours d'une opération musclée, projeté vers le sol depuis le toit de sa maison, un jeune haïtien qui vivait dans la localité de Juan Dolio près de la capitale. Transporté à l'hôpital, la victime, grièvement blessée, n'a pas survécu à ses blessures. Son cadavre a été transporté en Haïti pour y être enterré le 30 mai.

Un autre haïtien qui voyageait vers Santo Domingo, a reçu le vendredi 10 mai 2013 une balle à la jambe droite après avoir passé au service d'immigration. Après quelques jours à l'hôpital de Barahona, il est retourné en Haïti et a dû être transporté à un centre hospitalier où il a subi une opération d'urgence.

Tout comme les problèmes environnementaux, les questions qui concernent les droits des immigrants-es haïtiens en République Dominicaine sont d'une grande importance et méritent l'attention des dirigeants haïtiens. A l'occasion de cette rencontre du président Martelly avec son homologue dominicain, M. Danilo Medina, le GARR exhorte le chef de l'Etat haïtien à profiter de cette opportunité pour demander au chef d'Etat dominicain de faire cesser cette chasse aux haïtiens qui se développe actuellement en République Dominicaine ainsi que les appels à la haine soutenus par certains secteurs.

Mes adieux à Raymond Chassagne !

Par Eddy Cavé

A l'occasion de la triste nouvelle du décès de l'écrivain Raymond Chassagne, survenu le lundi 27 mai à l'âge de 89 ans, à Montréal. Nous publions ce texte de l'écrivain Eddy Cavé.

Le dimanche 28 octobre 2012, je participais à Montréal, aux côtés de Raymond Chassagne et de Ghislaine Charlier, à une rencontre sur les auteurs jérémiens organisée par le Comité international pour la promotion du créole et l'alphabétisation (KEPKAA en créole). Cette activité à laquelle nous avait conviés Pierre-Roland Bain, le président du Comité, a probablement été une des dernières du genre auxquelles Raymond a participé. Il portait encore bien ses 88 ans et s'était même rendu au KEPKAA au volant de sa voiture.

L'écrivain Josaphat Large, qui devait présenter son dernier livre sur Jérémie n'ayant pu faire le déplacement, le temps qui lui était réservé a été réparti entre nous trois. Comme à l'accoutumée, Ghislaine Charlier séduit l'auditoire par la puissance de son verbe, l'originalité de ses idées et son franc-parler. Elle donne ainsi le ton à une inoubliable rencontre empreinte d'une douce amitié et d'une grande courtoisie. Raymond enchaîne, parle de sa poésie, des poètes jérémiens. Je bois littéralement chacune de ses paroles. Naturellement, il ne dit rien de ses déceptions ni des démêlés avec le pouvoir politique qui ont assombri son existence de citoyen et de poète.

Raymond Chassagne parlant de son dernier recueil de poésie en 2012

Quel naturel et quelle spontanéité dans le langage! Quelle pondération dans le propos! Quelle humilité chez ce géant auquel le bel âge, la stature, l'impressionnant parcours et l'admiration de tous auraient pu facilement donner le vertige! Une seule réserve. J'ai de temps à autre l'impression que l'amour inconditionnel du pays lui interdit une évaluation froide et réaliste de certains de nos maux. Néanmoins, ceux qui connaissent moindrement son passé savent qu'il transporte en son stoïque les fragments de nombreux rêves brisés. Et qu'il ne peut vivre dans l'indifférence les dures épreuves rencontrées sur son chemin.

Durant une de nos récentes conversations, Raymond me parla avec passion d'Ezer Vilaire à qui il vouait une véritable dévotion. Il me recommanda vivement de relire Les dix hommes noirs pour bien saisir l'actualité de la pensée de cet illustre Jérémien, ce que je n'ai pas cessé de faire. Cela m'a d'ailleurs permis de saisir la similitude des vues de ces deux auteurs sur un grand nombre de sujets, la poésie, le patriotisme, l'amour du pays, la mort, le suicide. En relisant le poème ce matin encore, j'ai été frappé par ces vers qui me disent maintenant autant, sinon plus, sur Raymond que sur Vilaire :

« Comment goûterez-vous la douceur de mourir.
Si vous n'avez compris l'extase de souffrir?
Vous ne le savez pas? Les douleurs sont des ailes
Pour monter et se perdre aux sphères éternelles. »

Formé à l'école de la douleur, Raymond avait sans doute apprivoisé


Raymond Chassagne

l'idée de la mort et est entré dans l'éternité en faisant ce vœu stoïque des dix hommes noirs:

« Bienheureux si plus tard nul ne fait à notre âme
L'aumône d'une larme ou l'injure d'un blâme. »

Officier-poète des beaux jours de l'Armée d'Haïti, Raymond Chassagne quitte cette institution après le début de guerre civile du 25 mai 1957. Il se tourne alors vers l'édition, puis connaît la prison. Après sa libération, il s'exile aux États-Unis, puis au Canada où il retourne aux études. Maîtrise en 1975 à McGill et doctorat en lettres à l'Université de Montréal en 1979. La même année, il retourne au pays pour se consacrer aux tâches qui l'attirent le plus.

De retour en Haïti, Raymond enseigne à l'Université d'État et participe en 1983 à la réforme du système scolaire connue sous le nom de réforme Bernard. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il nous parlera de cette expérience pendant la rencontre du KEPKAA.

Durant des vacances passées en Haïti il y a une trentaine d'années, j'ai reçu un jour la visite d'un vieil ami de la famille, Michel Mézile, qui voulait savoir si je connaissais bien Raymond et si je le voyais au Canada. Il me demanda alors de transmettre ses bons souvenirs à cet ami d'enfance avec qui il avait partagé une cellule au Pénitencier national, à Port-au-Prince, en 1958.

Le souvenir que ce compagnon d'infortune avait gardé de Raymond était celui d'un être exceptionnel, dont le courage, la détermination et le mépris de la mort, la foi dans l'avenir du pays ne se voyaient plus que dans les livres d'histoire. Je n'oublierai jamais l'admiration avec laquelle il décrivit les réactions qu'eut Raymond le 29 juillet 1958 en apprenant que ses anciens frères d'armes Alix Pasquet, Henry Perpignan et Fritz Dominique avaient pris d'assaut les casernes Dessalines et sommé François Duvalier de se rendre. « Si l'affaire échoue, nous avait-il dit avec tout son calme, ne soyez pas surpris qu'on vienne me chercher pour me fusiller… »

Une quarantaine d'années plus tard, en 2007, des déboires d'un autre type venaient assombrir de nouveau son existence. Saccage de sa résidence de Port-Salut; attaque à main armée du camion transportant à Port-au-Prince sa bibliothèque et sa riche collection de peintures; retour à l'étranger, décès de son épouse, etc.

En octobre 2012, cet homme n'a plus 20 ans et vit son crépuscule avec courage et dignité. Assis près de lui à la rencontre du KEPKAA, je l'observe discrètement en train de dédicacer avec affection les exemplaires du Dernier des paladins, son plus récent recueil de poésie. Il répond avec grâce et sagesse aux questions d'une assistance attentive et partage avec nous son expérience du terrain. Pendant que je regarde les photos que j'ai prises de lui ce soir-là, il me vient à l'esprit une phrase lue la semaine dernière dans une des revues thématiques du GRAHN : « On ne peut aimer Haïti sans souffrir. »

Au moment de rééditer mon livre de souvenirs De mémoire de Jérémien, il y a environ deux ans, je lui ai demandé une photo de l'époque où il portrait l'uniforme. C'était pour illustrer l'idée que l'amour de la poésie était si fort chez certains Jérémiens qu'ils ne pouvaient la contenir même quand ils optaient pour le métier des armes. Les deux autres exemples retenus étaient Hamilton Garoute et Paul Laraque. L'idée lui plut et il m'envoya la seule photo qui lui restait de son passage dans l'Armée, celle du superbe saut à cheval réalisé quand il étudiait à l'Académie de cavalerie de Saumur, en France. Cette photo, celles de Ghislaine Charlier aux côtés de Fidel Castro et de la religieuse Ludovique Marc avec le pape Jean-Paul II sont les préférées des lecteurs de mon livre.

La recommandation que m'a faite Raymond de relire Les dix hommes noirs m'a aidé non seulement à décoder les messages dissimulés dans l'œuvre de Vilaire, mais aussi à comprendre sa propre angoisse. Ce poème et le suicide d'Edmond Laforest dans les premières années de l'occupation américaine de 1915-1935 sont les meilleures preuves de la conscience sociale et politique de nos poètes et du sens profond de nombreuses œuvres trop souvent considérées comme des exercices d'évasion pure et simple. À l'image de ces devanciers, Raymond Chassage était un poète qui s'est toute sa vie efforcé d'associer l'action politique, la création littéraire, l'expression des sentiments et le combat pour la justice sociale.

Je salue en lui un des derniers paladins de son temps.

Ottawa, le 29 mai 2013

Le Brésil à la sauce italienne

C'est un Pauliste et fils d'Écossais, Charles Miller, qui a introduit le football au Brésil quand il est revenu d'Angleterre. Mais un peu plus tard, les immigrants italiens ont joué un rôle crucial dans la popularisation du ballon rond en lui faisant franchir les frontières des clubs. Ces immigrants ne pouvaient pas imaginer qu'ils étaient en train d'encourager la naissance d'un futur géant du sport qui, des dizaines d'années plus tard, poserait bien des problèmes à l'Italie en Coupe du Monde de la FIFA™, y compris dans deux finales.

«Le brillant journaliste Thomaz Mazzoni, auteur de nombreux ouvrages sur l'évolution du football au Brésil, explique qu'à ses débuts le sport, de par son caractère élitiste, était considéré comme un événement social. C'était comme aller au cinéma ou au théâtre. On choisissait ce qu'il y avait de mieux. On s'identifiait beaucoup moins à tel ou tel club qu'au spectacle proposé. C'était surtout une question de spectacle», affirme à FIFA.com Fernando Galuppo, historien et journaliste, auteur de plusieurs livres sur les clubs d'origine italienne.

La propagation du football à São Paulo s'est faite par la création de clubs d'ouvriers des grandes usines qui, au début, n'avaient pas vraiment de siège et profitaient de terrains la plupart du temps improvisés dans les quartiers pour se construire, peu à peu, une histoire. Venus en grand nombre pour travailler dans les plantations de café de l'intérieur du Brésil, les immigrants italiens ont ensuite rejoint les villes pour exercer toutes sortes de métiers. C'est alors qu'ils ont joué un rôle décisif dans le processus de développement du football.

Les Oriundi

Fondé en 1914, Palestra Itália devient le représentant le plus important des Oriundi, les Italiens immigrés au Brésil. Jusqu'en 1930, toutes les réunions se font en italien. En 1920, le club acquiert le stade Palestra Itália, également connu sous le nom de Parque Antárctica, celui du conte d'Alcântara Machado et aujourd'hui en phase de rénovation. L'institution d'origine transalpine s'est considérablement élargie au fil des ans et a commencé à collectionner des titres, au point de dépasser les frontières de la colonie, mais sous un autre nom.

Durant la Deuxième Guerre mondiale en effet, par décret du gouvernement de Getúlio Vargas, il est interdit à toute entité d'avoir dans son intitulé le nom de l'un des pays de l'Axe : Allemagne, Italie et Japon. Le club décide de se renommer Palmeiras, conservant ainsi dans son appellation les trois premières lettres de son nom original. La même chose se produit pour la Societá Sportiva Palestra Itália de Belo Horizonte. Fondé dans la capitale du Minas Gerais en 1921, ce club, qui a lui aussi connu une croissance exponentielle, devient Cruzeiro, en référence à la constellation de la Croix du Sud, qui orne le drapeau brésilien et celui de plusieurs pays de l'hémisphère sud.

Compétitif lors de ses premières décennies d'existence mais sans réussir à imiter le développement et la progression de ses compatriotes, se laissant distancer par l'élite du football brésilien ou pauliste mais n'en conservant pas moins un fort rôle social, le Clube Atlético Juventus, lui aussi de São Paulo, a réussi à maintenir son nom sur sa tenue grenat. Vous avez bien lu «grenat». Au Brésil, la Juventus a adopté les couleurs de son plus grand rival en Italie, le Torino...



Le Brésil croisera le fer avec l'Italie à Salvador le 22 juin 2013 prochain à la Coupe des Confédérations de la FIFA

Une autre histoire

Après avoir assisté au derby de Turin lors d'un voyage en Italie, Conde Rodolfo Crespi suggère l'adoption du nom de la Vecchia Signora pour le club qu'il avait fondé dans le quartier de Mooca. Au début, les couleurs de la Juventus brésilienne étaient le noir et le blanc, mais étant donné que la fédération à laquelle le club est affilié possède parmi ses membres déjà beaucoup d'équipes évoluant en noir et blanc, comme Corinthians et Santos, Conde Rodolfo Crespi opte pour le grenat. «Compte tenu de la situation, le CA Juventus a cherché une couleur que personne ne portait dans la division où il jouait. Sur la suggestion de l'un de ses grands bienfaiteurs, qui aurait préféré quant à lui un changement de nom complet, on opta pour le blanc et le grenat, précisément les couleurs de Torino», écrivent Fernando Galuppo, Angelo Eduardo Agarelli et Vicente Romano Netto dans le livre Glórias de Um Moleque Travesso.

La Juventus n'est jamais devenue un grand club brésilien, ce qui ne l'a pas empêché d'acquérir une réputation et un grand capital de sympathie. En outre, c'est dans son stade de la rue Javari, devant 5 000 spectateurs, que Pelé affirme avoir inscrit le plus beau but de sa carrière. C'était le 2 août 1959 et ce jour-là, Santos avait battu la Juventus 4:0. «Si tous ceux qui disent avoir vu ce but de Pelé en vrai étaient réellement au Javari, alors le stade à cette époque devait être aussi grand que le Maracanã», fera remarquer un commentateur.

À Javari, s›il n›y avait évidemment pas autant de spectateurs ce jour-là, le stade n›en était pas moins toujours plein comme un œuf pour voir la Juventus affronter les grandes équipes paulistes. Ce n›était pas la seule enceinte à connaître le privilège de la surpopulation. À cette époque, le football était déjà devenu une véritable institution nationale, le Brésil venant de conquérir, avec Pelé comme fer de lance, la Coupe du Monde de la FIFA 1958™.

Dans ce tournoi où le jeune prodige de 17 ans n'était pas encore surnommé Le Roi, c'est José João Altafini, surnommé Mazzola, qui inscrit le premier but du Brésil, contre l'Autriche. Il fera de nouveau trembler les filets dans ce match, avant de perdre sa place de titulaire. Quatre années plus tard au Chili, il dispute de nouveau la Coupe du Monde de la FIFA™, mais cette fois sous les couleurs de l'Italie. Après Suède 1958, l'ancien joueur de Palmeiras avait en effet rejoint les rangs de l'AC Milan, où il restera jusqu'en 1965. Après être passé encore par Naples et la Juventus, il deviendra un chroniqueur respecté du football italien.

«C'était très simple. À cette époque, vous n'aviez aucune chance d'être appelé en sélection brésilienne si vous jouiez dans un club étranger. Aucune. J'avais alors 23 ou 24 ans et je ne voulais pas manquer le Mondial. Ce n'est pas moi qui ai quitté le Brésil, c'est le Brésil qui m'a quitté», a affirmé un jour Mazzola au journal Lance!.

La Brasilazio de Rome

Il n'était cependant pas le premier Brésilien à jouer avec la Squadra Azzurra. En définitive, l'influence de l'Italie sur la naissance d'une grande puissance du football a porté ses fruits pour l'Italie elle-même, qui avait l'habitude d'accueillir un type particulier d'immigrants : les génies du ballon rond. L'ailier droit Anfilogino Guarisi, ou Filó, a été le premier d'entre eux et a remporté avec l'Italie la Coupe du Monde de la FIFA 1934™. Il a même participé au premier match du pays hôte dans l'épreuve, qui s'est soldé par une très large victoire 7:1 sur les États-Unis.

Révélé par Portuguesa, Guarisi a joué à Paulistano et à Corinthians avant de rejoindre la Lazio, dont il a défendu les couleurs de 1931 à 1937. À Rome, il devait se sentir un peu comme à São Paulo : quatre autres anciens de Corinthians, dont l'excellent défenseur Del Debbio, avaient en effet rejoint avec lui le club de la capitale, à tel point que cette équipe était parfois surnommée la Brasilazio.

Le club romain avait même engagé toute une équipe de Brésiliens, dont la plupart venaient des deux Palestras, pour la saison 1931/32. Cette formation insolite était dirigée par un ancien de Corinthians, Amílcar Barbuy, qui faisait à la fois office d'entraîneur et d'attaquant. Mais l'expérience a tourné court, l'équipe se retrouvant à lutter contre la relégation.

Certains joueurs sont vite retournés au Brésil, mais pas les membres de la famille Fantoni, originaires de l'État du Minas Gerais et anciens de Cruzeiro. Cinq membres de la famille, le plus connu d'entre eux étant Nininho, ont porté les couleurs de la Lazio. Nininho s'est même entraîné avec l'Italie pour la Coupe du Monde de la FIFA, Italie 1934™, mais n'a pas été retenu dans le groupe final.

Aujourd'hui, presque 80 ans plus tard, le milieu de terrain Thiago Motta, révélé par la Juventus, est l'un des joueurs qui rêvent de participer avec la Squadra Azzurra à la Coupe des Confédérations de la FIFA, où le Brésil croisera le fer avec l'Italie à Salvador le 22 juin 2013. L'occasion pour de nombreux Oriundi d'aller au stade et de s'amuser car au final, dans cette relation intime, tout le monde sort gagnant.

FIFA 10 mai 2013